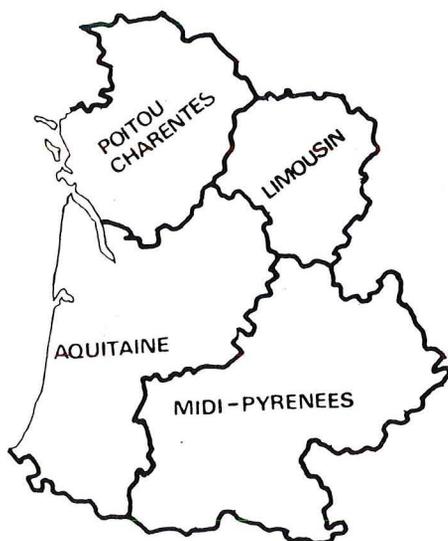


AQVITANIA

TOME 4
1986

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. BARRAUD, S. CASSEN, M. SCHWALLER, C. SIREIX, <i>Sauvetages archéologiques sur le site du Pétreau à Abzac (Gironde)</i>	3
C. GENDRON, J. GOMEZ DE SOTO, T. LEJARS, J.-P. PAUTREAU, <i>Deux épées à sphères du Centre-Ouest de la France</i>	39
M. VIDAL, <i>Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C.</i>	55
Y. LABORIE, <i>Le champ de fosses du Grand-Caudou, commune de Bergerac (Dordogne)</i>	67
M.-F. DIOT, <i>Étude palynologique d'un puits gallo-romain à Grand-Caudou (Bergerac, Dordogne)</i>	91
J.-P. LOUSTAUD, <i>Rites de comblement dans les puits gallo-romains du III^e siècle à Limoges</i>	99
D. TARDY, <i>Le décor architectural de Saintes antique. Étude du « grand entablement corinthien »</i>	109
R. et M. SABRIE, <i>Les peintures murales de la Graufesenque (Millau, Aveyron)</i>	125
M. FINCKER, <i>Les briques-claveaux : un matériau de construction spécifique des thermes romains</i>	143
J.-C. BESSAC, <i>La prospection archéologique des carrières de pierre de taille : approche méthodologique</i>	151
P. REGALDO-SAINT-BLANCARD, <i>Les potiers et les intempéries : les structures de production céramique de l'Entre-Deux-Mers à la fin du Moyen Age</i>	173
NOTES ET DOCUMENTS	
Y. BOUTIN, J.-C. ROUX, <i>La nécropole tumulaire du Premier Age du Fer du Serre de Cabrié (Saint-André-de-Vézines, Aveyron)</i>	185
B. BOULOUMIE, <i>Un buste tricéphale celtique au musée de Cahors</i>	201
C. BALMELLE, H. DUDAY, B. WATIER, <i>L'établissement gallo-romain du quartier des Bignoulets, à Pujol-Le-Plan (Landes)</i>	205

Ce numéro a été publié avec le concours du ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie et du Centre national de la recherche scientifique.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)* à la Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 -

Prix et mode de paiement.

Règlement (à joindre obligatoirement au bulletin de commande) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Le Tome 1, 1983, le Tome 2, 1984, le Tome 3, 1985, le Supplément 1, 1986, et le Supplément 2, en co-édition avec le C.N.R.S., sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : 140 F Franco.

Tome 2 : 170 F Franco. Supplément 1 : Actes du VIII^e colloque sur les Ages du Fer, 350 F Franco.

Tome 3 : 170 F Franco. Supplément 2 : Les thermes sud de la villa gallo-romaine de Séviac(Gers) : 250 F Franco.

Couverture : Détail du grand entablement corinthien de Saintes. Photographie : Paul MARTIN ; Musée archéologique de Saintes.

Yan LABORIE

LE CHAMP DE FOSSES DU GRAND-CAUDOU, COMMUNE DE BERGERAC (Dordogne).

THE GRAND-CAUDOU HOLES FIELD

Résumé : L'ouverture d'une gravière conduit en 1973 à la découverte, sur le site de Grand-Caudou, commune de Bergerac, de plusieurs fosses, puits et édifices gallo-romains du I^{er} et II^e siècles après J.-C. (Fouille 1973 - René LABORIE - Fouille 1979-1980 - Yan LABORIE.)

L'analyse comparative de la morphologie des différentes excavations découvertes, de l'organisation de leur remplissage, de la répartition et de la nature du mobilier qu'elles contiennent, met en évidence que ces puits et fosses résultent d'agissements répondant à des préoccupations autres que celles d'enfouir des éléments devenus inutiles. Excluant l'hypothèse de dépôt on aboutit naturellement à envisager l'identité culturelle pour cet ensemble d'excavations comblées. Considérant que ces structures résultent de pratiques religieuses un autre problème se pose. S'agit-il de sépultures ou de fosses à offrande ? Faute de découvrir dans les cendres déposées au sein des puits et fosses des restes osseux rubéfiés identifiables, il demeure excessivement hasardeux d'attribuer de façon affirmative un caractère funéraire à ces structures. Ce caractère est généralement attribué en considérant que l'incinération étant dominante pendant la période antique, ces puits ou ces fosses sont des sépultures car elles contiennent des cendres. A l'avenir, nous pensons que seule une étude comparative d'ensemble de ces fameux puits et fosses, si souvent observés en France par les archéologues depuis plus d'un siècle, apportera peut-être les éléments d'information qui permettront, enfin, de cerner leur nature exacte et d'apporter la démonstration définitive qu'il ne s'agit pas de poubelles.

Abstract : *The opening of a gravel-pit in 1973, led to the discovery of various Gallo-Roman holes, wells and shelters from Ist and IInd century A.C., on the Grand-Caudou site, parish of Bergerac (1973 excavation. René LABORIE, 1979/1980 excavation. Yan LABORIE).*

The comparative analysis of the morphology of the various excavations that were discovered, of their filling organisation, of the apportionnement and the nature of the furniture they contain, points out that these wells and shelters are the result of acts responding to other cares than burying things that had become useless.

Leaving out the hypothesis of a refuse-dump, we end at considering the cultural identity of this set of full excavations. Considering that these structures are the result of religious observances another question comes out. Are they burial places or offering pits? For want of discovering identifiable red osseus remains in the ashes that were put in the wells, it is very hazardous to assert that these structures are of a funerary kind. This nature is usually thought of, considering that these wells and holes are burial places as they contain ashes, the cremation prevailing during the ancient time.

In the future, we think that a general comparative study of these famous wells and holes, so often observed by the archeologists in France for more than a century, will may be bring the elements of information that will allow to tell their real nature and to bring the proof that they are not dustbins, at last.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

En bordure de la rivière Dordogne, le lieu-dit Grand-Caudou est situé à la limite ouest de la commune de Bergerac, sur la rive gauche, à 3 km en aval du centre ville (fig. 1). La zone touchée par les travaux d'extraction de grave se développait sur le haut de la basse terrasse, qui domine le lit mineur de la rivière d'une dizaine de mètres (fig. 2).

CONDITIONS DE DÉCOUVERTE

De fréquentes trouvailles de débris de céramiques gallo-romaines le long des plages de la Dordogne, au niveau du lieu-dit Grand-Caudou, laissaient supposer l'existence de vestiges antiques sur le haut de la terrasse alluviale. L'ouverture d'une gravière conduit, en 1973, à la découverte des premiers éléments : vestiges d'édicules en pisé, fosses et puits¹. Malheureusement la plupart de ces structures étaient très endommagées ou détruites au moment de l'intervention archéologique. Au printemps 1979, l'extension de la gravière nécessita une deuxième campagne de sauvetage, au cours de laquelle deux nouvelles constructions, des fosses et des puits, furent, cette fois-ci, découvertes dans de meilleures conditions². Depuis l'ouverture des carrières de gravier, il y a une quinzaine d'années, sur le site de Grand-Caudou, bien des vestiges antiques ont échappé à l'observation archéologique. Aux dires des conducteurs d'engin, une dizaine de puits et de très nombreuses fosses (poches de terre noire) auraient été détruites dans la zone B (fig. 1)³. Par rapport à la zone que nous avons surveillée (zone A, fig. 1) la densité des fosses et des puits y aurait été bien supérieure, mais par contre il n'y aurait pas eu de vestige de bâtiments. On peut donc considérer qu'une aire assez vaste, peuplée d'excavations antiques se développait sur environ 300 à 500 m le long de la rupture de pente du talus alluvial. Il est vraisemblable qu'un certain nombre de puits et d'édicules subsistent encore dans la parcelle n° 3 zone 4 (fig. 1).

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DU SITE

A une centaine de mètres en aval de la ferme de Grand-

1. *Gallia*, t. XXXIII, fasc. 2, p. 477. C.N.R.S., Paris, 1977.

2. *Gallia*, t. XXXIX, fasc. 2, p. 487, C.N.R.S., Paris, 1981.

3. Ces témoignages semblent dignes de foi, car les différentes observations effectuées par plusieurs conducteurs d'engin se recoupent entre elles.

4. La plupart des découvertes sont issues de dragages du lit de la rivière :

— poignard à douille de type atlantique, VII^e-VIII^e siècle avant J.-C. ;

— monnaie gallo-romaines du I^{er} et II^e siècle après J.-C. ;

— épées longues — mérovingiennes ?

— haches de combat époque mérovingienne ;

— lances à ailerons VI^e-XI^e siècle ap. J.-C.

— vase en bronze venu en fonderie au Moyen Age ;

— restes de structures bois, etc...

5. J. CHARET. Le Bergeracois des origines à 1340, Bergerac, 1950. — M. JOUANNET. Calendrier administratif de la Dordogne, 1835. — Prospections Yan LABORIE, note d'activité et de correspondant, DAHA, 1981.

6. M.-F. DIOT. Palynologie et étude de milieux clos : le cas du puits gallo-romain de Grand-Caudou, Bergerac. *Aquitania* n° 4, 1986, article suivant. — Les résultats de l'analyse pollinique d'un échantillon du sol de circulation du site de Grand-Caudou confirme l'existence d'un paysage ouvert à l'époque gallo-romaine. Cela s'accorde bien avec la densité élevée de sites d'habitats dans cette portion de la moyenne vallée.

Caudou, il existait un large gué qui était encore praticable et utilisé au siècle dernier, avant les dragages du lit de la rivière. Dans ces parages, plusieurs pièces de monnaie furent recueillies, dont une de frappe gauloise (Contoutos). Encore un peu plus en aval du site, un autre gué bien plus connu dans la région, au lieu-dit Russel, livre depuis des années un grand nombre d'objets protohistoriques, gallo-romains et médiévaux⁴. Ces trouvailles abondantes indiquent l'ancienneté et la continuité de sa fréquentation.

L'édification d'un vaste horreum sur la berge gauche (au I^{er} ou II^e siècle ap. J.-C.) décelée par photographie aérienne, à environ 200 m de champ de fosses (fig. 3 - zone C), sous-entend l'établissement d'un seuil de rupture de charge à la hauteur de ces gués où des chemins de terre entraient en relations avec l'axe fluvial. Le champ de fosses devait être traversé ou bordé par un ou plusieurs axes de passage relativement fréquentés. Au niveau des habitats gallo-romains connus dans la vallée, sur la rive gauche, et dont la proximité géographique permet d'envisager un quelconque rapport avec le champ de fosses de Caudou, nous retiendrons ceux de la Madeleine, de la Pelouse, de Grand Castang et de Lamonzie-Saint-Martin⁵. Cette portion de la moyenne vallée était, à la période antique, particulièrement peuplée et mise en valeur sur le plan agricole⁶.

OBSERVATIONS ISSUES DE LA FOUILLE

Sol de circulation

Le champ de fosses occupait une zone bien plane de la surface alluviale dont l'altitude variait entre 27 et 28,50 m NGF. Le substratum se divisait en trois parties distinctes :

1. Une couche superficielle de dépôt moderne, terre arable, et dépôt d'inondation limoneux.
2. Horizons limoneux de couleur brun clair à roux, épais de 0,35 m à 4 m suivant les secteurs.
3. Dépôts graveleux de 1 à 4 m d'épaisseur.

Les horizons 2 et 3 correspondent à la basse terrasse de la Dordogne. L'ensemble de ces diverses formations repose sur

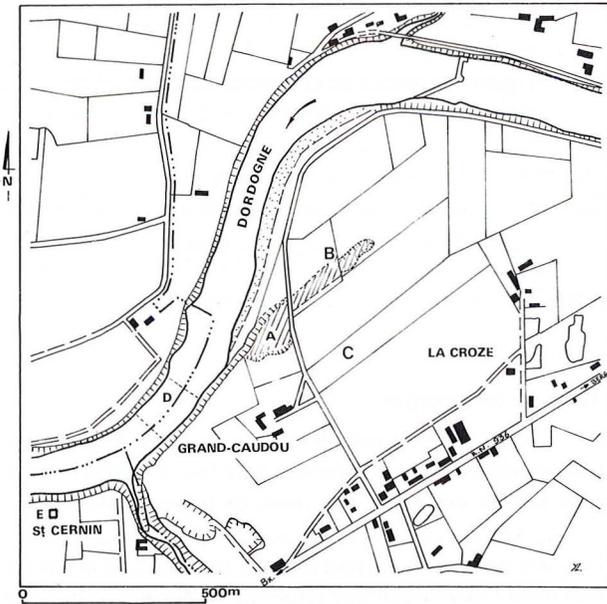


Fig. 1. — Plan de situation du site de Grand-Caudou. — Commune de Bergerac - Dordogne. Le champ de fosses se développait sur les zones A et B. Horreum décelé par photographie aérienne. Zone C. D secteur guéable. E zone d'habitat gallo-romain de Saint-Cernin, commune de Lamonzie-Saint-Martin.

Fig. 2. — Coupe schématique du site de Grand-Caudou.

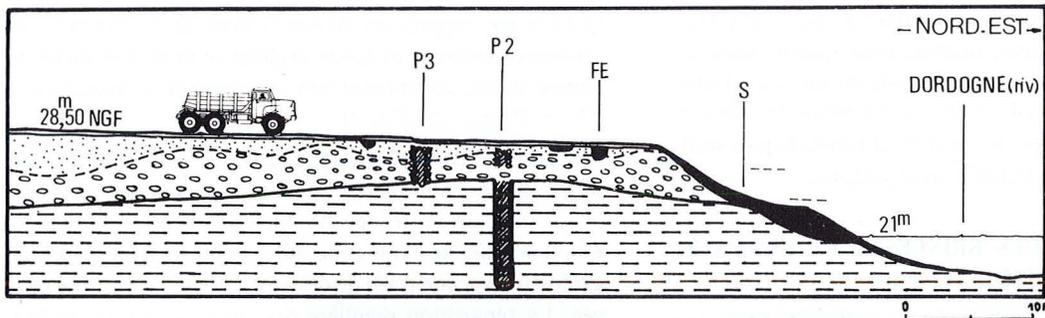
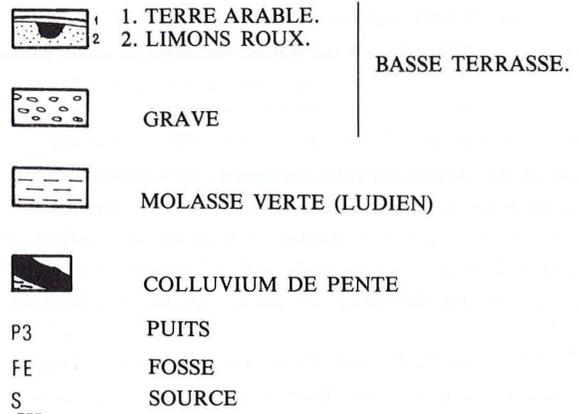


Fig. 3. — Photographie aérienne du site de Grand-Caudou. Entrepôts gallo-romains révélés par l'étiollement des cultures (quadrillage clair).



un socle de mollasse verte (tertiaire, étage ludien) (fig. 2).

Le niveau de circulation antique se situe à la surface de l'horizon 2. Il se distinguait généralement par la présence, plus ou moins abondante, de fragments de tuiles et de tessons érodés de faible dimension et par une couleur noirâtre due à la présence de cendres, de charbon et de matières organiques. Par endroit, particulièrement aux abords des édicules, ce sol est marqué par un apport de briques et de tuiles pilées. Des déchets de laitiers de fonte sont toujours présents dans ce revêtement, engendrés par une forte et longue fréquentation humaine. La céramique recueillie à la surface de ce niveau de circulation était composée, en majorité, de restes d'assiettes tripodes à couverture micacée, de cruches, d'assiettes, et de jattes communes. La céramique sigillée est également présente : les formes les plus fréquemment retrouvées sont les coupelles Drag. 25, 24, 27, 35, 36. La fréquentation du sol semble se situer entre le milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. et le début du second. Cette fourchette chronologique est particulièrement intéressante en ce qui concerne l'activité à proximité des édicules, où le nombre des témoins datables est assez abondant pour qu'elle soit établie de façon correcte. Mais elle doit être prise avec réserve, pour inscrire dans le temps la durée des activités sur l'ensemble du site, car, d'une part, toute la surface du sol n'a pas été reconnue et, d'autre part, dans certaines zones, les indices chronologiques sont trop peu nombreux pour l'établir avec justesse.

AMAS DE CÉRAMIQUES BRISÉES A LA SURFACE DU SOL DE CIRCULATION

En deux endroits, l'un à proximité immédiate du bâtiment 1-73, l'autre dans le secteur du puits 4, deux importants amas de tessons, d'un mètre carré de surface, présentaient un aspect particulier, divergeant totalement de celui des couches de rechargement du sol dans les zones les plus fréquentées (abords des bâtiments). Uniquement composés de débris de cruches en terre grise commune, à anse unique et décor lissé, ces amas lentiformes, bien que placés à la surface du sol, contenaient des tessons aux cassures fraîches qui ne paraissaient pas avoir subi le fractionnement et l'usure dus au piétinement. La répartition des fragments jointifs sur l'épaisseur et la surface de l'amas permettait d'envisager la réalisation du dépôt en un seul temps. Le comptage des cols et des fonds indique qu'ils contenaient les restes de 35 à 50 cruches. Aucun de ces vases n'a pu être reconstitué, ne serait-ce qu'à 50 %, vu l'absence de la plupart des tessons de panse. Ceci indique que les cruches furent brisées antérieurement et en un endroit autre que celui du dépôt partiel des restes.

ÉDICULES SITUÉS DANS LE CHAMP DE FOSSES

Cinq petites constructions furent découvertes entre 1973 et

1979 ; quatre d'entre elles étaient regroupées dans la zone nord-est du site autour des puits 1 et 2, la cinquième était située à quelques mètres de la rupture de pente du talus alluvial près du puits 3. Leur implantation sur la terrasse, par rapport aux autres structures découvertes, ne répondait apparemment à aucun schéma d'occupation particulier. Leur orientation respective était également irrégulière. Elles furent découvertes dans un état de délabrement prononcé, les murs étaient arasés au niveau du sol de circulation. Le matériel recueilli dans ces édicules est presque inexistant.

Bâtiment 1-73

Mode de construction

Une tranchée profonde de 0,50 m de même largeur, remplie de galets de rivière mélangés à du limon argileux, constituait l'assise des murs. Des trous de poteaux circulaires de 0,30 m de diamètre, profonds de 0,60 m à 0,70 m répartis le long des murs sur la surface interne, tous les 2,50 m environ, indiquent l'existence d'une importante ossature de bois dans ce petit édicule. La surface intérieure, légèrement décaissée (0,15 m par rapport au niveau externe de circulation), était revêtue de mélange de limon argileux et de scories de fer fortement damé, constituant une couche très compacte de 5 à 10 cm d'épaisseur (fig. 4).

L'accès au bâtiment devait s'effectuer par la façade sud où un pavage en demi-lune de galets quartzeux, imbriqués dans le sol, constituait le devant du seuil d'entrée (fig. 5). Un grand nombre de clous et de tuiles jonchait le sol intérieur et extérieur. Aucune trace de destruction violente n'a été observée. La répartition régulière des tuiles et des clous donne l'impression d'un simple abandon de l'édicule, suivi de l'effondrement progressif de la charpente et des parois murales. Le mobilier recueilli sur le sol intérieur se compose d'une assiette tripode, de fragments d'amphores (type Dressel 7 - 11, espagnol ?) et d'un objet en bronze (suspension de lampe ?).

Dans la tranchée de fondation du mur Est, deux mâchoires de bœufs, ainsi que quelques parcelles de charbon de bois, furent mises au jour parmi les galets. Est-ce un reste de repas des bâtisseurs, une inclusion accidentelle, ou un dépôt symbolique lié à l'édification de l'édicule ?

Bâtiment 2-73, bâtiment 3-73 et B 4-79 (fig. 5)

Ces bâtiments étaient en tous points similaires à celui précédemment décrit : assises de murs en galets de rivière, trous de poteaux le long de la façade intérieure des murs, plan rectangulaire, sol interne décaissé et damé.

Bâtiment 3-73

Longueur 8,50 m, largeur 6,80 m, orientation est-ouest.

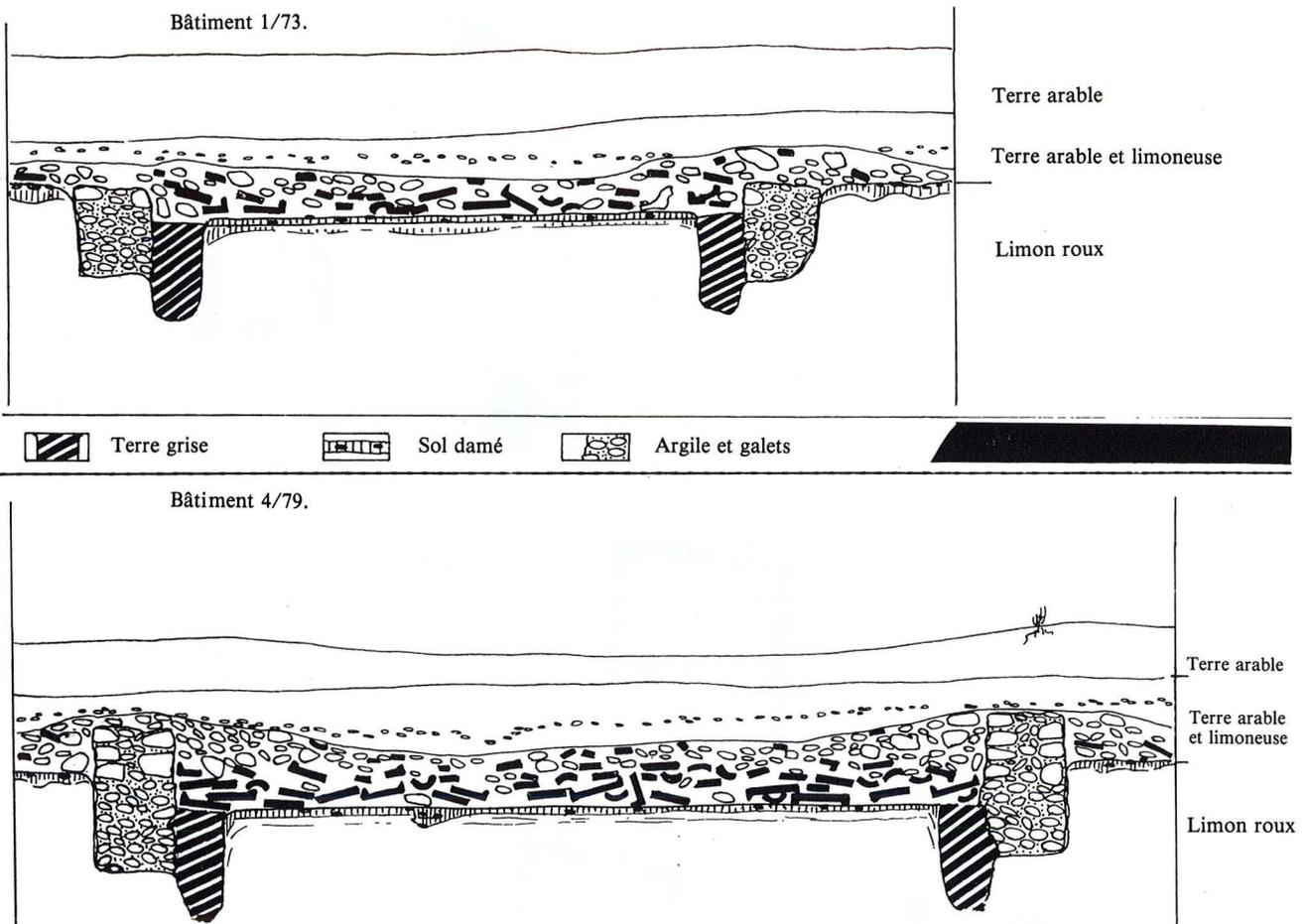


Fig. 4. — Coupes stratigraphiques - Constructions 1/73 et 4/79.

Très mauvais état de conservation, presque entièrement arasé.

Mobilier découvert : tessons de cruches en terre grise, sigillées, forme Drag. 15, amphores forme Dressel 20.

Bâtiment 3-73

Longueur 7,20 m, largeur 5,50 m, orientation nord-sud. État de conservation très médiocre, murs arasés au niveau du sol de circulation. Pas de mobilier, à part quelques menus tessons érodés inclus au sol intérieur, cruches grises communes.

Bâtiment B 4-79

Longueur 6,50 m, largeur 5,50 m, orientation nord-ouest. Les murs de cet édifice étaient, par endroits, conservés sur 0,30 m de hauteur, apportant des renseignements sur leur aspect en élévation. Des pierres calcaires non appareillées étaient placées en parement sur les faces internes et externes. Mobilier inexistant.

REMARQUES SUR LES CARACTÈRES DES CONSTRUCTIONS

L'observation des vestiges de ces petits édifices permet de constater qu'ils étaient essentiellement bâtis en charpente. La toiture ne devait pas reposer sur les murs, mais sur l'ossature en bois, constituée par les poteaux porteurs répartis à intervalles réguliers le long des soubassements de galets. En élévation, il est vraisemblable qu'une paroi en colombage se substituait aux murets de pisés. Le sol intérieur de terre battue, légèrement décaissé, ainsi que l'absence de mortier dans la construction, sont, avec les caractéristiques précédemment énoncées, autant d'indices rappelant les bâtisses de type gallois. Le seul trait spécifiquement gallo-romain est l'emploi de tuiles pour la couverture. Ces édifices semblent perpétuer, dans le courant du 1^{er} ap. J.-C., un mode de construction indigène, traditionnel, antérieur à la romanisation de la région. Ces quatre modestes édifices nous paraissent dignes d'intérêt car, si l'on commence à connaître les grandes villas rurales périgourdines, les petits habitats et autres édifices modestes, de tradition indigène, restent plus que mal connus.

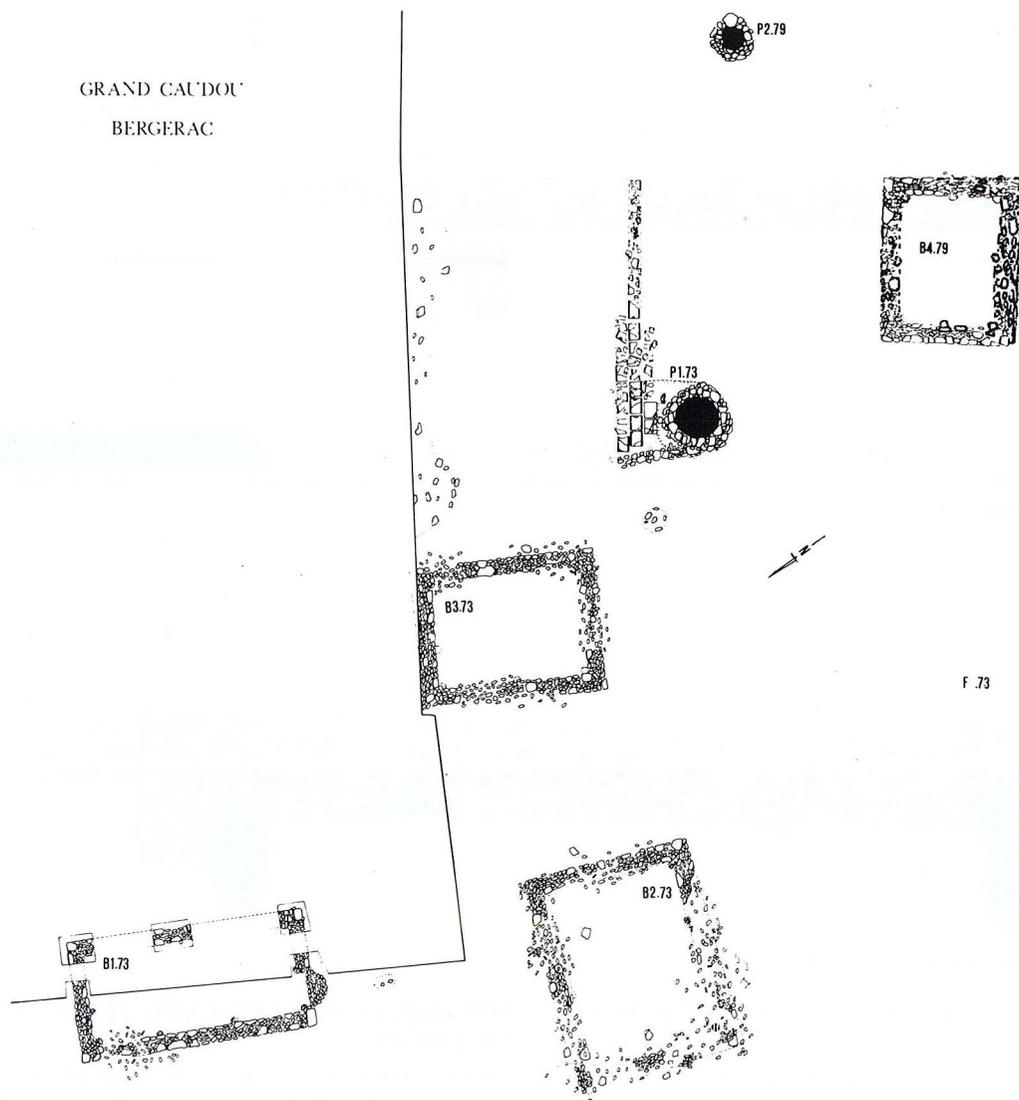


Fig. 5. — Plan du secteur aux édicules en pisé. Le petit bâtiment à salle unique, chauffée, était situé à une centaine de mètres à droite de l'édicule B 4 4/79, à proximité du puits P III/79. On observe aussi sur ce plan le sommet du puits P 1/73 qui ne fut malheureusement pas fouillé (détruit volontairement par l'entreprise de travaux publics). Trois rangées de tegulae disposées en escalier donnaient accès à une vaste fosse, au profil trapézoïdal, qui, bordée sur un côté d'un muret de galets, surimposait le corps du puits.

Bâtiment 5-79 (fig. 6)

Ce bâtiment bien que fort modeste présentait dans ses aménagements internes, ainsi que dans les techniques utilisées à sa construction, des signes de romanisation prononcés, différents, en ce sens, des autres édicules bâtis sur le site où seule la couverture de tuiles indiquait l'influence romaine. De forme rectangulaire, il se composait d'une salle unique de 6 m de long sur 4 m de large. Les murs épais de 0,65 m reposaient sur des fondations profondes de 0,80 m, constituées de galets de rivière, liés à l'aide de limon argileux. Un appa-

reil de bloc calcaire grossièrement taillé sur cinq faces, parallélépipédique, d'une trentaine de centimètres de longueur sur une dizaine de centimètres de hauteur, habillait les deux faces du mur. Le blocage interne de cette cuirasse demeurait constitué par des galets mélangés à du limon argileux et à de la chaux. Le sol intérieur était revêtu d'une couche de mortier de chaux, d'aspect grumeleux. Un sondage dans ce revêtement fruste fit apparaître un deuxième sol de béton, recouvert de déblais. Le dégagement de ce sol permit de constater que l'édicule avait connu un remaniement interne qui, toutefois, n'avait pas modifié son plan initial.

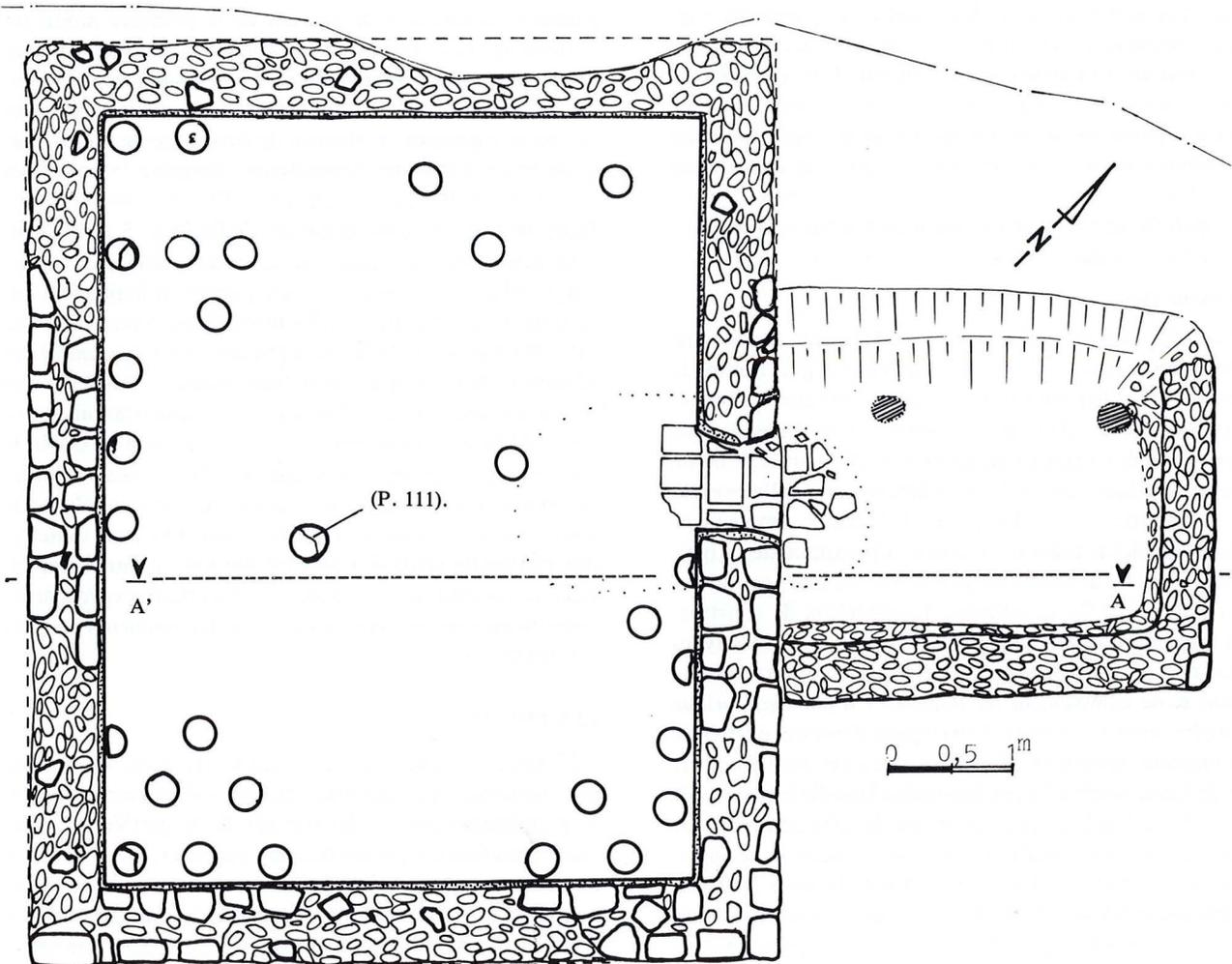
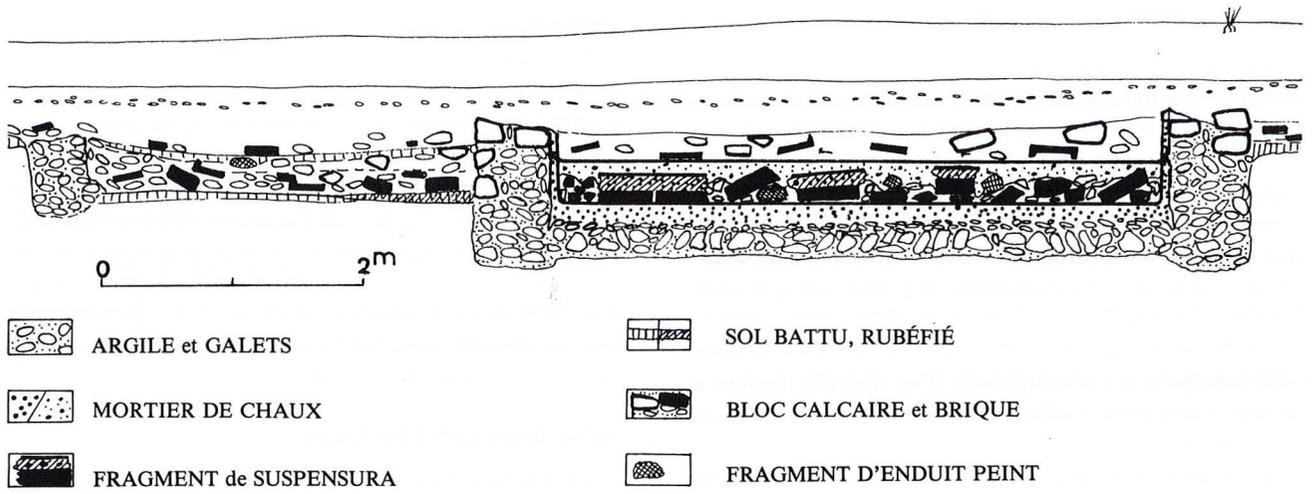


Fig. 6. — Plan et coupe de la construction 5/79.

Premier état

A l'origine, le bâtiment avait été conçu pour recevoir le chauffage par hypocauste. Dans le mur nord-est, une ouverture de 0,90 m de large avait été pratiquée pour alimenter le foyer. Elle était dallée de tuiles posées sur un lit d'argile. A l'extérieur de la construction, au niveau de cette bouche de foyer, le sol avait été décaissé sur une surface rectangulaire de 6 m² et sur une profondeur de 0,40 m. L'aire ainsi excavée, de 3 m sur 2, se trouvait bordée de poteaux de 0,30 m de diamètre, distants l'un de l'autre de 1,50 m, étaient visibles sur le côté nord-ouest de la fosse. Ces différentes structures correspondaient à l'aménagement d'un appentis destiné à faciliter l'opération d'allumage et l'entretien du foyer de l'hypocauste.

A l'intérieur de la salle du bâtiment, les pilettes construites en briques circulaires (0,23 m de diamètre, épaisseur 5 cm) reposaient sur une chape de mortier grossier coulé sur un hérisson de pierres calcaires. La suspensura, d'après les fragments rencontrés, était bâtie de façon classique à l'aide de fortes briques rectangulaires (0,5 m sur 5 cm d'épaisseur) posées à plat sur les pilettes et recouvertes d'une couche de mortier, épaisse de 10 cm. La surface de la suspensura avait été badigeonnée d'un lait de chaux lui donnant une couleur blanchâtre. Les murs étaient apparemment ornés d'enduit peint polychrome vert, rouge, blanc, jaune (décor géométrique) comme l'indiquent les débris mis au jour.

Deuxième état

Pour des raisons indéterminées, le bâtiment connut une destruction accidentelle, ou un remaniement, qui entraîna la démolition de l'hypocauste et des enduits muraux. Les matériaux issus de ces démolitions furent laissés en partie sur place et utilisés comme radier à une nouvelle couche de béton grossier. Quelques autres déblais allèrent combler l'aire excavée de la partie externe. Le restant de la masse semble avoir servi à combler le puits n° 3, creusé à proximité de ce bâtiment et dont les diverses couches de son remplissage étaient, pour plus de 50 %, constituées de matériaux de construction : tuiles, moellons appareillés, briques de divers types (circulaire, rectangulaire) enduit peint. La découverte dans la couche K de comblement du puits n° 3 d'une demi-brique circulaire, jointive au reste d'une brique d'une des pilettes de l'hypocauste, encore en place dans l'édicule, tend à confirmer de façon positive l'hypothèse selon laquelle le puits avait été comblé à l'aide de gravats venant de cette construction. Ceci soulève l'éventualité d'une relation entre le remaniement du bâtiment 5-79 et la réalisation du puits 3-79. En comparaison aux autres constructions, ce bâtiment possédait toutes les caractéristiques d'une construction gallo-romaine assez classique et soignée.

Datation

La construction de l'édicule semble dater du milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. vu la présence de débris de coupelles (forme Drag. 24) dans les terres de blocage des parois murales. Le remaniement du sol et des parois peut être daté, avec réserve, par rapport au remplissage du puits 3, de la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. La date de l'abandon définitif reste indéterminée par manque d'éléments stratigraphiques. Toutefois, les traces d'activité sur le site paraissent s'estomper dans la première moitié du II^e siècle ap. J.-C., il est probable que ce bâtiment, ainsi que les quatre autres, furent délaissés eux aussi au début de ce siècle.

FONCTION DES ÉDICULES

La fonction précise de ces diverses constructions reste assez difficile à définir. La période d'édification des édicules sur le site semble correspondre à celle de l'implantation des premières fosses dans le courant de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. Leur abandon coïncide apparemment avec la fin de la période de création de nouvelles fosses. Cela indiquerait une possible relation entre les structures excavées et ces petits bâtiments. L'absence de foyer interne ou externe, et de traces d'activités domestiques, éloignent la possibilité d'un habitat. Par la seule présence d'un système de chauffage, on constate dans le cas de l'édicule n° 5 qu'il s'agit d'un lieu où des personnes sont amenées à résider un certain temps. Mais, là encore, ces aménagements n'impliquent pas forcément une vocation strictement domestique. Bien que difficiles à prouver de façon irréfutable pour l'ensemble des bâtiments, leurs liens aux structures excavées semblent assez probables. Dans le cas du bâtiment n° 5 cette relation est évidente. Mais les indices retrouvés ne permettent d'en établir la nature précise. On ne peut constater qu'une relation d'ordre chronologique et mécanique dont les causes restent obscures, ainsi qu'éventuellement la signification. On note toutefois que ce type de relation a déjà été observé⁷ et que l'emploi, pour le comblement des puits, de matériaux provenant de construction fut souvent constaté par les fouilleurs de puits « funéraires ».

LES FOSSES

Plusieurs dizaines de fosses furent recensées sur le site, mais seulement quelques-unes furent fouillées, car la plupart trop endommagées par les travaux de la gravière ne pouvaient plus fournir que des données partielles. Étant donné le caractère encore assez indéfini de ces structures, nous avons concentré nos efforts sur des exemples bien conservés, afin d'enregistrer des données aussi sûres et complètes que possible.

7. G. FOUET, Puits funéraires d'Aquitaine. Vieille Toulouse et Montmaurin. *Gallia*, t. XVI, 1958, p. 121 et 122.

Chaque fosse observée présentait une forme et un volume légèrement différents, mais certains traits communs permettaient de les classer en trois familles (fig. 7). La classification a été établie à partir de critères obligatoirement communs à toutes excavations comblées :

1. La forme générale de la fosse : diamètre, profondeur, profil des parois.

2. La nature du remplissage : matériaux, organisation et nature du mobilier.

3. Mode d'obturation.

A l'aide de ces critères on obtient le résultat suivant (fig. 7) :

Premier groupe : Fosses de profil conique, de plan circulaire, peu profondes (50 à 70 cm par rapport au niveau de circulation antique) surmontées d'un cône de remplissage débordant le niveau de circulation recouvert de galets de rivière. Mobilier céramique inexistant, quelques clous en fer, lits de galets, terre cendreuse, charbon et parfois esquilles osseuses.

Deuxième groupe : Dans ce second groupe, on distingue deux types de fosses qui se différencient par leur volume nettement différent. Dans les deux cas, la composition et l'organisation du remplissage étaient similaires.

Type A : Fosses peu profondes, coniques ou cylindriques, comblées en partie supérieure de terre stérile originaire du site. Rien ne pouvait distinguer l'emplacement de ces fosses à la surface du niveau de circulation sans que soit installé un repère étranger au remplissage.

Type B : Fosses profondes 1 à 3 m, cylindriques, approchant la morphologie du puits. Le comblement de la partie supérieure est également réalisé à l'aide de terre stérile origi-

naire du site. Elles aussi étaient indécélables du niveau de circulation sans l'installation d'un élément étranger au remplissage.

Dans les deux genres de fosses du groupe 2, les remplissages sont similaires, terre cendreuse, couches de cendre et de charbon de bois, mobilier défini : coupes, assiettes sigillées, emphorettes tripodes, ovoïdes.

On note également dans cette catégorie de fosses l'importante présence de résidus de foyer et l'absence quasi totale de faune à l'exception de quelques esquilles. La répartition du mobilier est toujours effectuée sur trois niveaux.

Troisième groupe : Fosses peu profondes de forme rectangulaire, recouvertes de terre stérile originaire du site. Aucun indice ne les signalait au niveau du sol de circulation. Le remplissage est formé par une terre cendreuse. Au centre des fosses une crémation est mélangée à un mobilier défini : assiettes tripodes, vases à parois fines, ovoïdes, amphorettes, cruches. Souvent, on note la présence de pierres de foyer. Le tout est contenu dans une demi-amphore (Dressel 20). Des éléments de faune, généralement des chevilles osseuses de bovidés, complètent le mobilier (bovidés).

Enfin, nous avons classé à part un dernier type de fosses représenté une seule fois sur le site. Il s'agissait d'une excavation de plan rectangulaire au profil trapézoïdal, tapissée et couverte à l'aide de tuiles à rebords. Ce caisson contenait la dépouille d'un chien inhumé sur le dos, les pattes repliées sur le poitrail (fig. 8). Le mobilier de cette fosse était constitué par un tesson de céramique à parois fines déposé sur le chien et par quelques fragments osseux (bovidés). L'animal était en parfaite connexion anatomique, et ne présentait aucune trace de débitage. Cette structure peut être raisonnablement interprétée comme une sépulture animale.

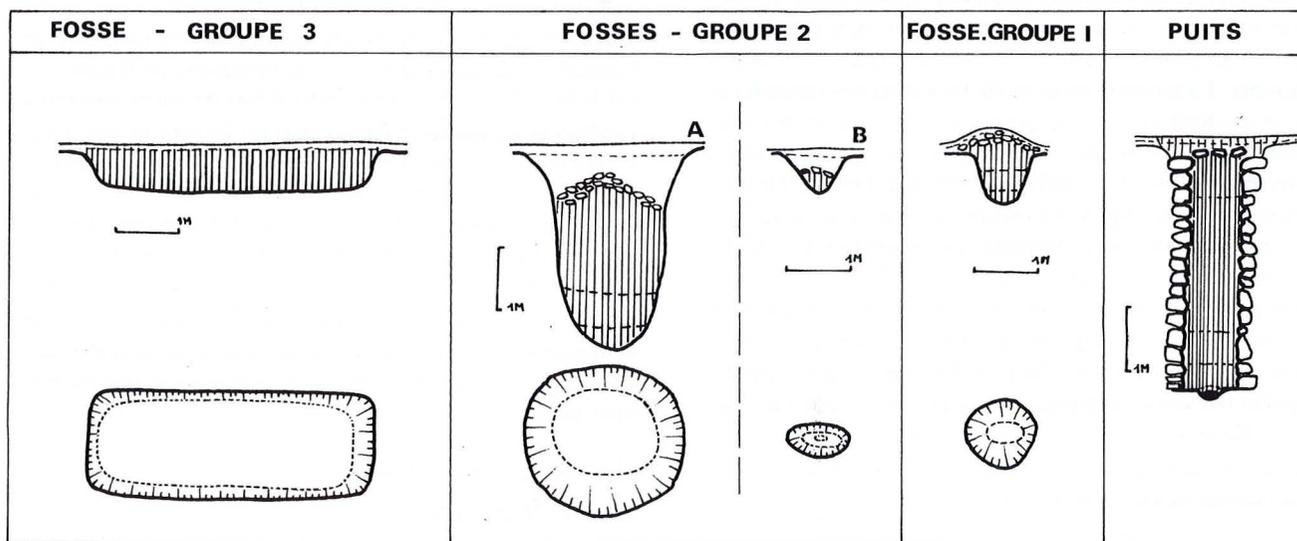


Fig. 7. — Typologie des différentes familles d'excavations (G1, G2, G3, Puits) observées sur le site du Grand-Caudou.

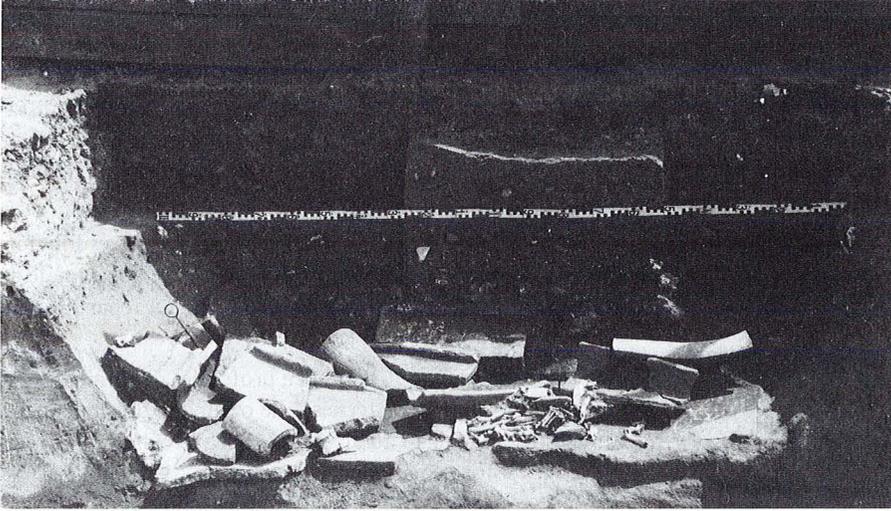


Fig. 8. — Vue en coupe de la sépulture animale - chien - située à proximité du puits 3/79 et de l'édicule 5/79.

EXEMPLE DE FOSSES CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE GROUPE

Premier groupe

Fosse A et fosse B 73 (fig. 9)

Ces deux fosses de profil conique, de faible profondeur, au pourtour circulaire, étaient d'une grande simplicité quant à leur remplissage. Celui-ci, constitué par trois apports successifs de terre limoneuse auxquels on avait mélangé des cendres contenant des parcelles de charbon de bois et de petits éclats de galets de rivière, était aménagé sur toute la surface de l'excavation. La dernière couche du remplissage débordait l'orifice de la fosse. L'ensemble était scellé par une nouvelle et dernière couche de galets. Ces fosses ont été manifestement creusées et recomblées dans un laps de temps relativement court, car on ne constatait pas l'érosion des parois. Cela est très visible dans une excavation réalisée en milieu limoneux. La moindre pluie érode les parois très rapidement et crée un dépôt sur le fond qui reste visible au moment de la fouille. On peut considérer que ces fosses ne possèdent pas à proprement parler de mobilier. La présence dans les terres de remplissage de quelques minuscules fragments de céramique très érodés paraît plus accidentelle que volontaire. La couche de remplissage terminale de la fosse A 73 contenait une petite pierre polie en forme de hache. Là encore il est difficile de comprendre s'il s'agit d'un apport accidentel ou d'un dépôt volontaire. Enfin dans la fosse B 79 deux petites esquilles osseuses, rubéfiées, ont été retrouvées dans la couche médiane, leur nature reste à déterminer. Si cela est possible aurons-nous peut-être un début de réponse quant à la signification de ces excavations.

Deuxième groupe - Type A

Exemple fosse D 73 (fig. 10, 11)

De faibles dimensions, cette fosse de plan ovale, au profil conique, était aménagée en partie dans la couche de gravier, en dessous des dépôts limoneux où les traces de son creusement étaient encore bien visibles. Sa profondeur par rapport au niveau de circulation antique était de 0,65 m.

Stratigraphie du remplissage - Niveau A

Une chape de galets de rivière recouvrait toute la surface de l'excavation à moins de 45 cm du niveau du sol de circulation antique. Ensuite, une fine couche de limon, légèrement chargée en cendre, contenait deux fragments d'une même tuile, disposée au centre de l'excavation. Ces fragments chaquetaient un dépôt charbonneux qui composait le restant du remplissage (niveau B). Cette masse charbonneuse contenait, par endroits, des zonations cendreuses de couleur grise. Aucun fragment osseux même minime ne fut rencontré au tamisage. Par contre des restes de brindilles, de feuilles peu calcinées, ainsi que de minuscules éclats de galets quartzeux rubéfiés et de pierres calcaires portant également des traces d'exposition au feu furent retrouvés en grand nombre. Déposée en surface de la masse charbonneuse, une assiette brisée (forme Drag. 4/22), une moitié de bol (forme Ritt. 8), deux tessons de coupelles (forme Ritt. 8) constituaient le mobilier de cette fosse. De l'assiette brisée en deux parties égales, une des moitiés déposée face externe vers le haut contenait un clou en fer de 10 cm de long. L'autre moitié déposée face externe vers le bas recouvrait partiellement le premier tesson.

Deuxième groupe - Type B

Fosse E 73 (fig. 12)

Cette fosse se situe au cœur d'une zone peuplée de plu-

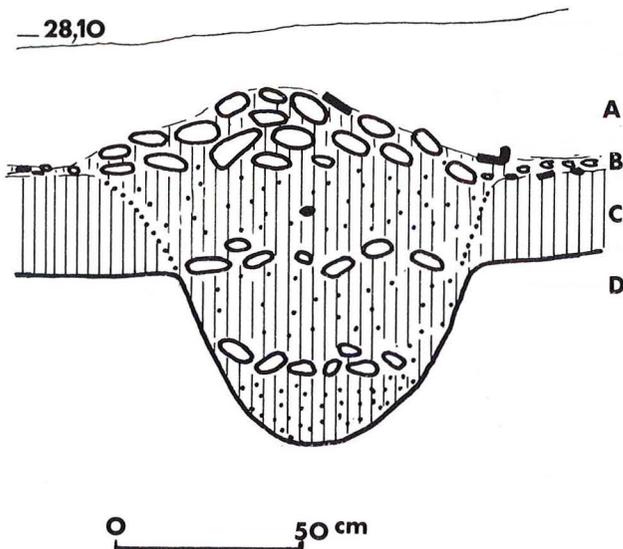
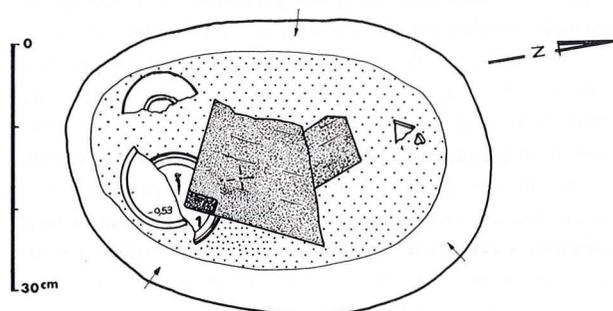


Fig. 9. — Vue en coupe du remplissage de la fosse FA 73.

sieurs autres excavations de même type. Elle est une des rares à avoir pu être fouillée avant d'être détruite par les travaux d'extraction du gravier. Creusée dans la couche de gravier, la partie supérieure de la fosse traversait la zone limoneuse recouvrant les dépôts graveleux. Une couche de terre humifère brune scellait l'ensemble. On ne constatait aucun remaniement postérieur à l'établissement de l'excavation et à son comblement. Sa profondeur maximale depuis le niveau du sol antique était de moins de 265 cm. On considère que la fosse proprement dite ne commence qu'à partir du niveau à gravier où elle présentait une surface quasi circulaire de 1,50 m à 1,60 m de diamètre, recouverte d'une chape de galets de rivière et de fragments de tuiles, épaisse de 0,50 m en son centre. Cette fosse n'était donc pas visible apparemment depuis le sol de circulation.

Niveau B : Succédant à la couverture de galets, une terre limoneuse, très fine, originaire du site, contenant de façon sporadique des lentilles de cendre charbonneuse auxquelles était mêlé du laitier de fonte bleuâtre et quelques petits tessons érodés.

Fig. 10. — Vue en plan de la surface du sommet du remplissage du niveau B de la fosse FD 73.

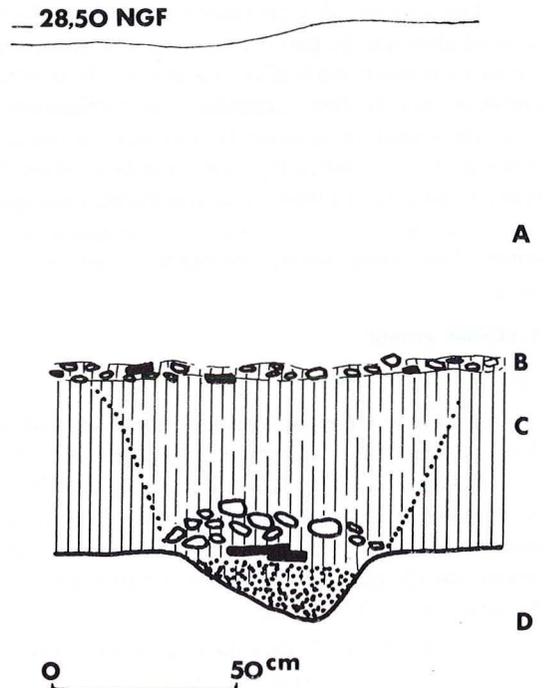


Niveau C : Progressivement, la terre de comblement était de plus en plus chargée en cendre et en charbon de bois. Contre la paroi, côté nord, à moins 2,30 m une importante lentille de cendre grasse de couleur grise et de charbon de bois renfermait les restes d'un vase ovoïde très dégradé par une exposition à feu violent, ainsi qu'un fragment de perle en pâte de verre bleu cobalt. Quelques minuscules particules osseuses, excessivement rubéfiées, ainsi que des fragments d'objets de bronze, fondus, se trouvaient disséminés dans cet amalgame cendreuse avec un certain nombre de petits éclats quartzueux jointifs. Ce qui tend à démontrer une origine commune à l'ensemble des éléments contenus dans cette poche cendreuse. Un grand tesson de flanc de cruche, en terre grise, chapotait le dépôt charbonneux. Au même niveau, au centre de la fosse, une demi-assiette (forme Drag. 18) et les restes d'une amphorette disposés contre la paroi sud constituaient le restant du mobilier de cette couche.

Niveau D : Une chape de galets de rivière tapissait à nouveau toute la surface de l'excavation. Elle établissait une limite entre le niveau à mobilier et une masse de cendre presque pure. Aucun objet n'était inclus dans cette masse cendreuse. Quelques galets rubéfiés et éclatés ont été retrouvés sur l'épaisseur de la couche. Un d'entre eux était jointif à un éclat trouvé dans la poche charbonneuse contenant le vase ovoïde au niveau C.

Niveau E : Une nouvelle chape de galets de rivière (non rubéfiés) recouvrait une fine couche de limon marron clair

Fig. 11. — Vue en coupe du remplissage de la fosse FD 73.



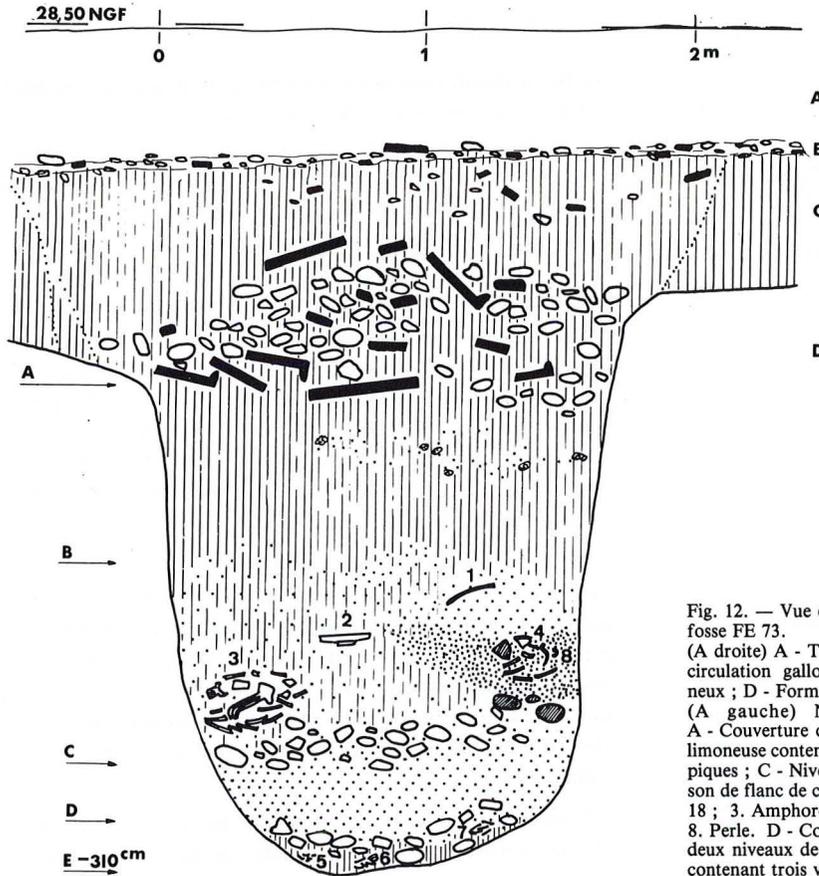


Fig. 12. — Vue en coupe du remplissage de la fosse FE 73.

(A droite) A - Terre humifère ; B - Niveau de circulation gallo-romain ; C - Horizon limoneux ; D - Formation à gravier.

(A gauche) Niveaux de comblement. A - Couverture de galets de rivière ; B - Terre limoneuse contenant quelques éléments anthropiques ; C - Niveau à matériel : 1. Grand tesson de flanc de cruche ; 2. Demi-assiette Drag. 18 ; 3. Amphorette ; 4. Vase ovoïde brûlé ; 8. Perle. D - Couche de cendres limitée par deux niveaux de galets ; E - Couche de limon contenant trois vases à parois fines 5-6-7.

contenant les restes de trois vases à parois fines. Le fond de la fosse ainsi que les parois présentaient la grave à vif sans aucun revêtement particulier. Là encore, la fraîcheur des parois et leur friabilité rappellent un comblement rapide après creusement de la fosse. D'autre part, la relation entre le niveau C et le niveau D, établie par la jonction de deux éclats de quartz, est l'indice d'un comblement unitaire effectué en une seule fois et sous-entend une provenance commune, d'un même foyer, des cendres contenues dans la fosse.

Troisième groupe

Fosse FF 79 (fig. 13)

Cette fosse se présentait sous la forme d'une vaste excavation rectangulaire légèrement dissymétrique (longueur 2,25 m, largeur 1,10 m, 1,20 m) profonde de 0,50 m, creusée dans la couche limoneuse, à la surface de laquelle s'organisait le sol de circulation. Elle n'était pas décelable à ce niveau, car elle était comblée, dans sa partie supérieure, par des terres originaires du site.

Niveau A : Au deux tiers de sa hauteur, dans la partie supérieure, son remplissage était constitué de limon plus ou

moins stérile, rendant l'aspect de sa surface identique à celui du sol.

Niveau B : Sans grande transition, le limon prenait à partir d'une profondeur de 0,20 m, 0,15 m une teinte sombre due à l'adjonction massive de cendre charbonneuse. Cette couche demeurait unitaire jusqu'au fond de l'excavation, où à nouveau l'on rencontrait le substratum limoneux de couleur claire dont la surface ne présentait aucun revêtement particulier. Dans le centre de la fosse côté est, à 0,20 m de profondeur, un groupe de pierres calcaires émergeait d'une zone particulièrement cendreuse et charbonneuse. La plupart des pierres constituant cet amas gardaient les traces d'une exposition prolongée au feu violent. Au centre, dans les blocs, un vase à parois fines se trouvait écrasé sur place. Son écrasement est vraisemblablement dû au poids des terres du comblement. Les tessons étaient en connexion. Le vase paraît avoir été placé entier lors du remplissage. A proximité, on trouvait une demi-assiette tripode, calée entre d'autres pierres. Toujours au même niveau, 9 clous limitaient la zone cendreuse. Certains d'entre eux avaient été utilisés car ils étaient recourbés. En dessous de ces éléments, et à leur contact, une poche charbonneuse se trouvait contenue avec

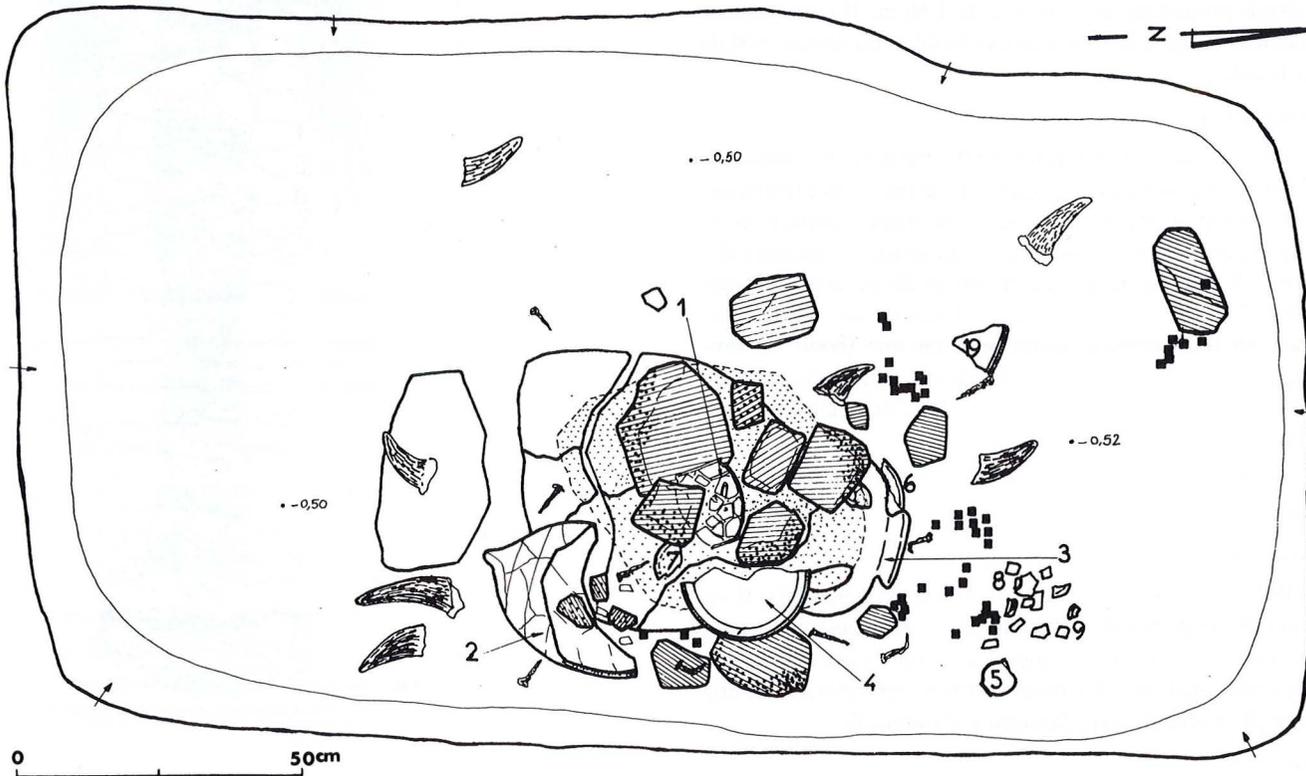
des cendres très pures, de couleur grise, dans une amphore sphérique (Dressel 20) dont on avait brisé le fond et une partie de la panse. Peu d'éléments furent découverts dans cette masse charbonneuse (2 fragments de couvercle et de petits éclats de pierres calcaires rubéfiés). Le mobilier découvert à ce niveau, à part le fond d'une amphorette sphérique, était regroupé près du col de l'amphore. Il se composait essentiellement de vaisselle noire brillante, coupelle, petits pots, cruches qui avaient été brisées hors de la fosse et dont les tessons furent placés dans celle-ci par petits groupes et de façon incomplète. Une quarantaine d'autres fragments de poterie commune et sigillée jonchaient le fond de l'excavation, toujours dans le même secteur. Ces tessons, pour la plupart de petite taille et aux cassures érodées, ne paraissaient pas appartenir directement au dépôt central mais semblaient avoir été amenés avec les terres de remplissage. Enfin sept chevilles osseuses de bovidés entouraient la zone du mobilier.

Cette catégorie ne fut rencontrée qu'assez rarement et n'était pas dominante sur le site. Le caractère organisé du dépôt paraît évident.

8. Les blocs calcaires utilisés à la construction des puits proviennent de la région de Monbazillac située à 7 km au sud du site (calcaire lacustre de Monbazillac, Oligocène).

Fig. 13. — Vue en plan de la fosse FF 79.

1. Vase à parois fines ; 2. Demi-amphorette ; 3. Demi-amphore Dressel 20 ; 4. Demi-assiette tripode ; 5. Petit vase ovoïde à engobe noire brillante ; 6. Coupelle à engobe noire brillante ; 7. Couvercle en céramique commune ; 8. Cruche à engobe noire brillante ; 9. Cruche en céramique commune ; 19. Fragment de céramique sigillée. Les pierres achrurées provenaient toutes d'un foyer et se trouvaient dans un état de dégradation prononcé dû à une très forte exposition à la chaleur. Les carrés noirs figurent la position de petits fragments de céramiques érodés qui proviennent plutôt des terres de remplissage que du dépôt lui-même.



LES PUITES

Huit puits furent découverts à Grand-Caudou entre 1970 et 1980. Trois d'entre eux purent être fouillés correctement, deux observés partiellement, trois rasés avant l'intervention dans la zone B. Nous parlerons de ceux qui purent être étudiés.

Puits 2-79 (fig. 14)

A la surface du sol de circulation, une concentration de pierres calcaires, étrangères au milieu géologique du site⁸ et accompagnées de tessons de céramique érodés, organisée sur un plan circulaire, annonçait l'existence d'une fosse et d'un puits. Après avoir descendu le sol sur une épaisseur de 0,15 m à 0,20 m la structure de pierre devenait parfaitement circulaire. Sa surface recouverte de blocs de taille variable, disposés en tas, lui conférait un aspect tumulaire.

Stratigraphie du remplissage

Niveau A

Le corps du puits était obstrué par de petites pierres repo-

sant sur un lit de tuiles posées bien horizontalement.

Niveau A-1

Terre fine limoneuse, légèrement chargée en cendre et en charbon de bois, pas de céramique. Une monnaie inidentifiable.

Niveau A-2

Terre très fine limoneuse, chargée en cendre, quelques galets de rivière accompagnés de scories de fonte. Fragments de coupelles en terre sigillée, lit de charbon de bois.

Niveau A-3

Nouvelle couche de terre fine et cendreuse stérile.

Niveau A-4

Couche de charbon de bois à zonation limoneuse, quelques galets de rivière. Fragments de vases ovoïdes.

Niveau B

L'excavation originelle du puits dans le substratum avait été recomblée sans que soit bâtie aucune paroi de pierre sur un mètre de hauteur au-dessus du socle mollassique. Quelques fragments de tuiles dans la grave permettaient de constater que la couche avait été remaniée.

Niveau C

A la surface du socle marneux, l'orifice du puits réapparaissait présentant un diamètre de 1,60 m. Il conservait ce diamètre jusqu'à la base à moins 10,40 m du niveau 0,00 de la fouille.

Niveau C-1

De gros blocs de pierres calcaires informes, des fragments de planches, de tuiles ainsi que de galets de rivière formaient sur environ un mètre d'épaisseur une chape compacte difficile à extraire. Sous le premier niveau de blocs, plusieurs éléments de figurines en terre cuite furent découverts : un fragment d'œuf en terre blanche, un fragment de figurine animale en terre blanche vernissée jaune-vert (bœuf ou taureau ?) et encore trois autres fragments de figurine en terre blanche correspondant peut-être à l'arrière-train d'un cheval.

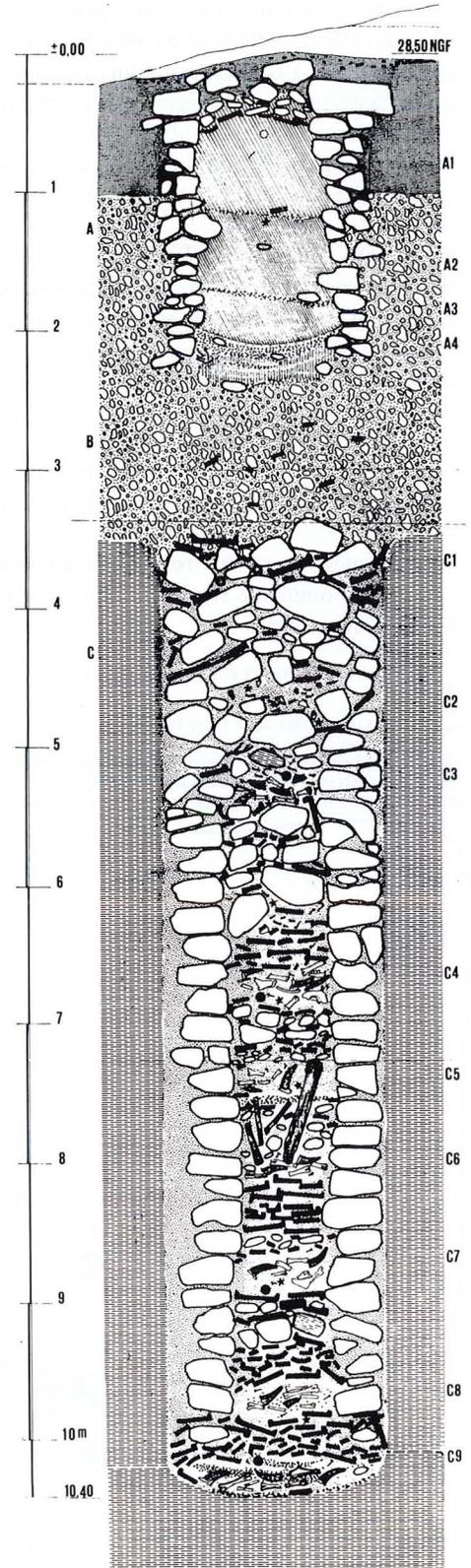
Il y avait aussi quelques fragments d'os d'animaux (bovidés).

Niveau C-2

Poche de terre limoneuse au sein d'un amas pierreux. Il s'y trouvait deux bouchons d'amphore, quelques tessons de céramique commune et sigillée. La fin du niveau n'était plus constituée que par des blocs calcaires informes. Puis une nouvelle poche de terre limoneuse s'annonçait.

Niveau C-3

Fig. 14. —
Vue en coupe
du puits 2/79.



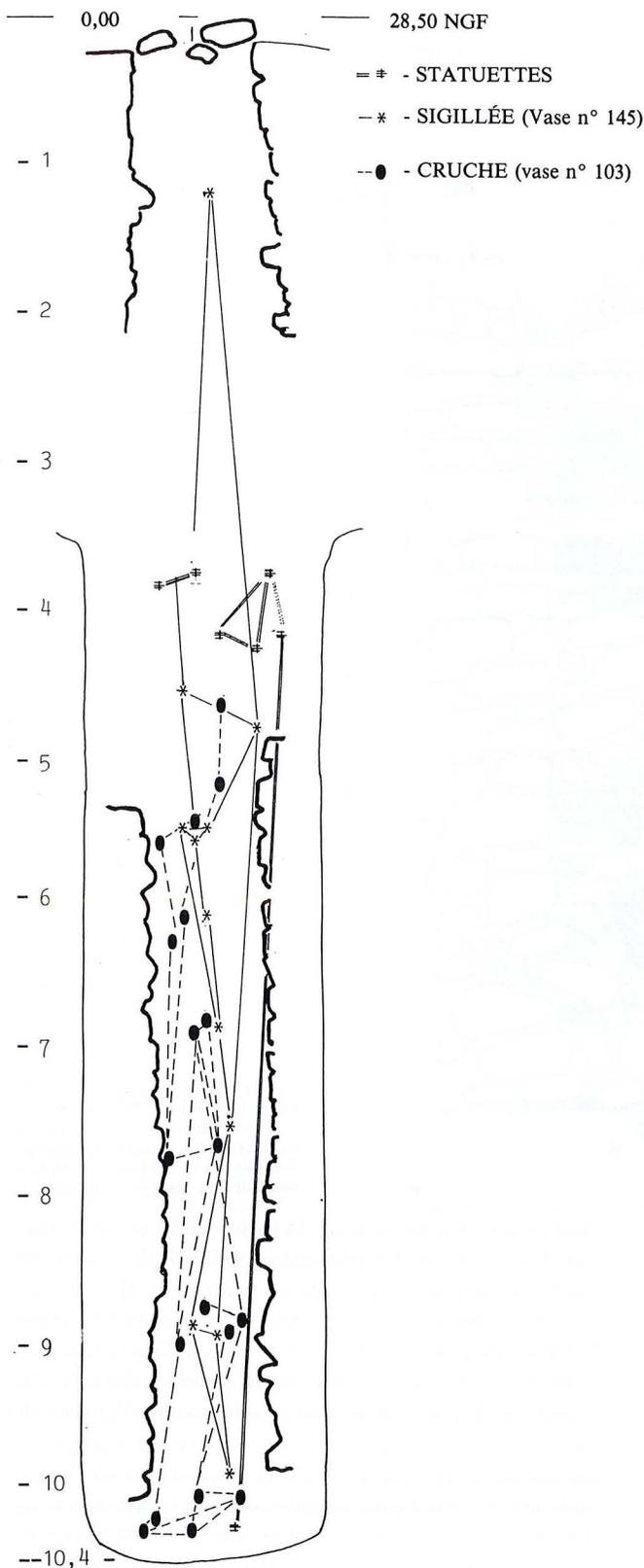


Fig. 15. — Répartition et liaisons des tessons de mêmes vases sur la hauteur du puits. Cette figure montre clairement que le remplissage du puits s'est effectué en une seule fois.

L'amas limoneux contenait quelques ossements d'animaux (bovidés), des clous, plusieurs tessons de sigillée et de céramique commune. Ensuite, succédant à ce niveau de limon, des blocs calcaires et des tuiles fragmentées constituaient un nouveau bouchon.

Niveau C-4

Un lit de tuiles peu fragmentées recouvrait quelques os d'animaux inclus dans des poches de terre limoneuse. Quelques tessons de terre commune et sigillée étaient présents dans le bas et dans le haut de la formation.

Niveau C-5

Ce niveau est précédé d'un bouchon constitué de divers matériaux : galets, tuiles, blocs calcaires informes. Puis succédait une couche sablonneuse contenant quelques restes de faune animale et quelques tessons de céramique sigillée et commune.

Niveau C-6

Les niveaux C-5 et C-6 étaient séparés par un lit de charbon de bois horizontal. Plusieurs morceaux de bois, verticalement placés, traversaient les deux niveaux dans lesquels étaient contenus des fragments de ferrures métalliques, des clous, des tessons de céramique commune, des galets éclatés.

Niveau C-7 : Nouveau bouchon de tuiles peu fragmentées. Immédiatement en dessous on rencontrait quelques restes osseux d'animaux et des fragments de céramique. Nouveau bouchon formé d'une couche de tuiles très fragmentées, puis deux blocs calcaires informes. Des fragments de céramique commune et sigillée étaient présents dans le bas de ce niveau.

Niveau C-8 : Couche sablonneuse contenant des ossements d'animaux épars ; quelques fragments de céramique, dont un de sigillée.

Niveau C-9 : Le corps bâti du puits disparaissait. Toute la surface du puits creusé dans la mollasse était occupée par un litage de tuiles plus ou moins brisées. En dessous de cette couche des lentilles charbonneuses à l'intérieur desquelles étaient inclus des restes de faune épars et des fragments de céramique, dont un provenant d'une figurine, constituaient le dernier dépôt de ce puits à moins 10,40 m.

Les liaisons des tessons de différents vases sur la hauteur du puits indiquent un comblement unitaire de celui-ci⁹ (fig. 15).

Puits 3-79 (fig. 16)

L'existence du puits 3 fut décelée grâce à la découverte d'une zone circulaire de terre fine aux couleurs brunes, qui

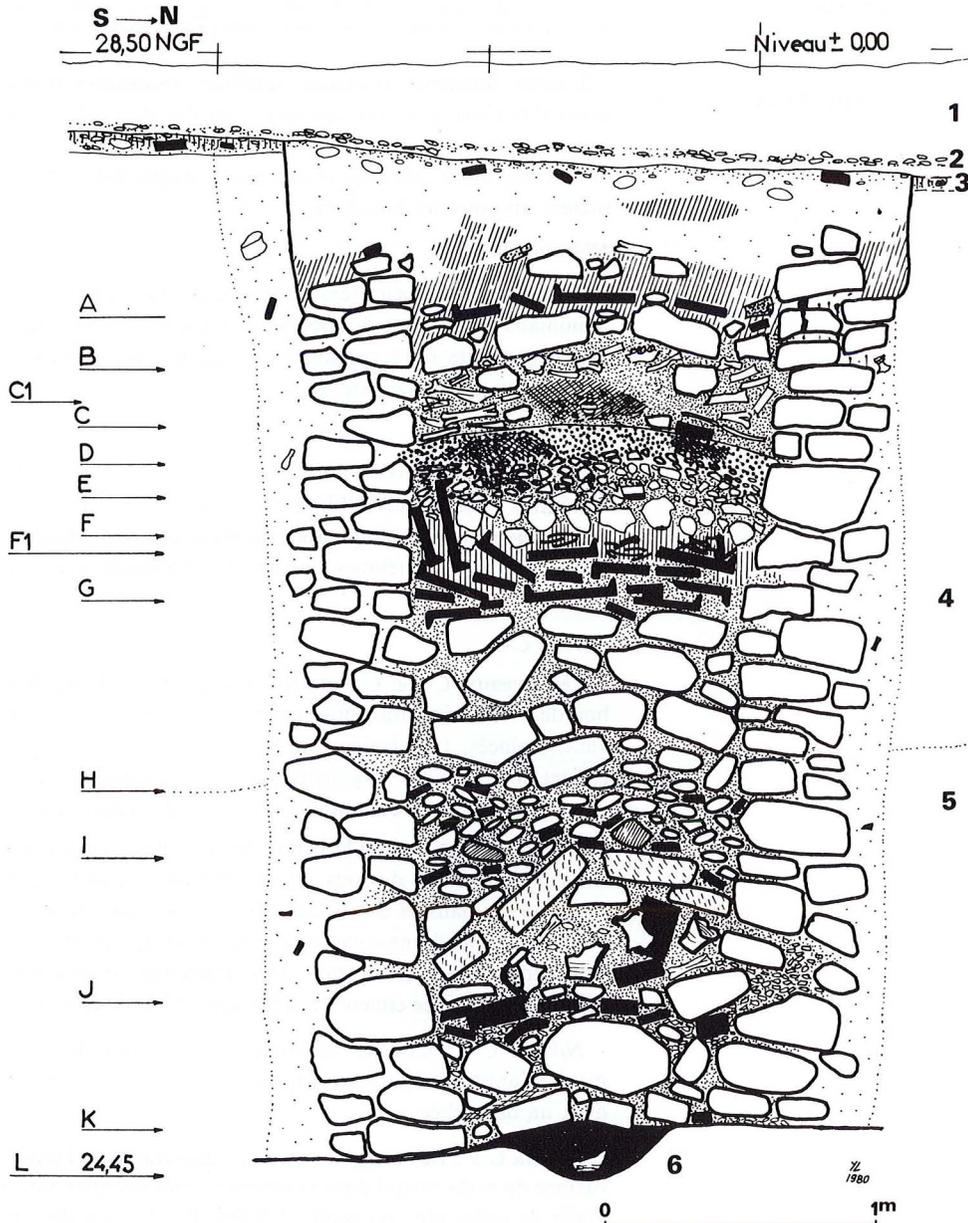


Fig. 16. — Vue en coupe du remplissage du puits 3/79. A droite : 1. Terre humifère ; 2-3. Niveaux de circulation gallo-romains ; 4-5. Grave et limon ; 6. Molasse ludienne. A gauche : Niveaux de comblement A à L.

tranchait par son aspect sur le sol limoneux et tassé du niveau de circulation. La fouille de cette aire plus sombre met en évidence une fosse de 0,50 m de profondeur au fond de laquelle apparut la couronne bâtie d'un puits.

Organisation du remplissage

Niveau A

Ce niveau correspond au remplissage de la fosse qui précédait la couronne du puits et dont les parois n'étaient pas revêtues de pierres. Son aménagement fut réalisé après l'achèvement de la construction du puits. Car, par endroit,

on constatait que les parois de la fosse avaient été surcreusées dans le remplissage de l'excavation originelle destinée à recevoir le bâti de pierres sèches du corps du puits. Bien qu'exca-vée dans le limon, la surface des parois gardait une grande fraîcheur de taille et les traces d'outils utilisés au creusement (pelle-bêche). Le laps de temps entre le creusement et le comblement de la fosse fut de courte durée évitant l'érosion des parois. Dans le centre de la fosse où le remplissage prenait une couleur plus sombre, au fur et à mesure qu'on s'approchait de l'ouverture bâtie du puits, quelques ossements d'animaux (restes d'une jument) commençaient à apparaître à une profondeur de 0,60 m. La coloration sombre de cette terre

de remplissage semble due, dans cette zone du puits, à un taux très élevé de matières organiques issues de dépôts abondants de pièces de viandes. Le dégagement optimum de cette couche mit en évidence la présence des restes partiels d'un cheval de petite taille, déposés avec ordre au centre de la couronne du puits¹⁰ De la céramique brisée accompagnait les restes osseux, elle était essentiellement répartie à l'extérieur de la cuirasse pierreuse du corps du puits (fig. 17). Les tessons présentaient des cassures fraîches. Les vases étaient incomplets. Il s'agissait surtout de formes basses et ouvertes,

bols, coupelles, assiettes, à l'exception de plusieurs fragments d'une amphore (Dressel 2/4).

Niveau B

Ce niveau se caractérisait par de gros blocs calcaires informes mélangés à des galets et à des fragments de mollasse verte. Une quantité de coquilles d'escargot parsemait sa surface ainsi que des fragments de céramique commune. Il a été également retrouvé deux fragments de meule¹¹ et dans le cadran sud-est de la surface du puits des restes osseux de petits animaux.

9. Cette constatation est assez fréquente lors de la fouille de puits gallo-romains (puits funéraires). — G. FOUET, *Gallia*, t. XVI, p. 116 « Les raccordements de tessons appartenant à de mêmes vases mais trouvés dispersés du haut en bas permettent d'assurer que le remplissage de ce puits s'était effectué en une seule fois. »

10. B. DUCASSE. *RHAL*, t. XLI, 1973, p. 144. Note 70. — Abbé BAUDRY et BALLEREAU. Puits funéraires gallo-romains du Bernard en Vendée. La Roche-sur-Yon, 1873. Dans le puits n° 4 du Bernard, il y avait au sommet des ossements d'un cheval, d'un bœuf et d'une chèvre. En dessous à nouveau des restes de bovidés dont un crâne. — A Toulouse, le puits n° 25 comporte une partie de squelette de bovidé, en connexion au sommet du remplissage (*Gallia*, t. XXVIII, p. 412). — Les crânes de bovidés paraissent fréquemment au sommet des puits : « au-dessus des objets » (*Gallia*, t. V, p. 464). — Même observation dans le puits fouillé par H. BAUDOUIN au Vieux Château, en Saint-Martin-de-Brem, Vendée. (Actes du Congrès préhistorique de France, Angoulême, 1912, SPF, Paris, 1913.)

11. La présence de fragments de meule au sommet des complements de puits gallo-romains est très fréquente.

Fig. 17. — Plan du niveau A - Puits 3/79 - Exemple d'un niveau de dépôt organisé. Les restes d'une jument, tête et pattes, furent groupés au centre du puits ; de la vaisselle fut brisée sur place puis groupée à l'extérieur de la couronne bâtie du puits.

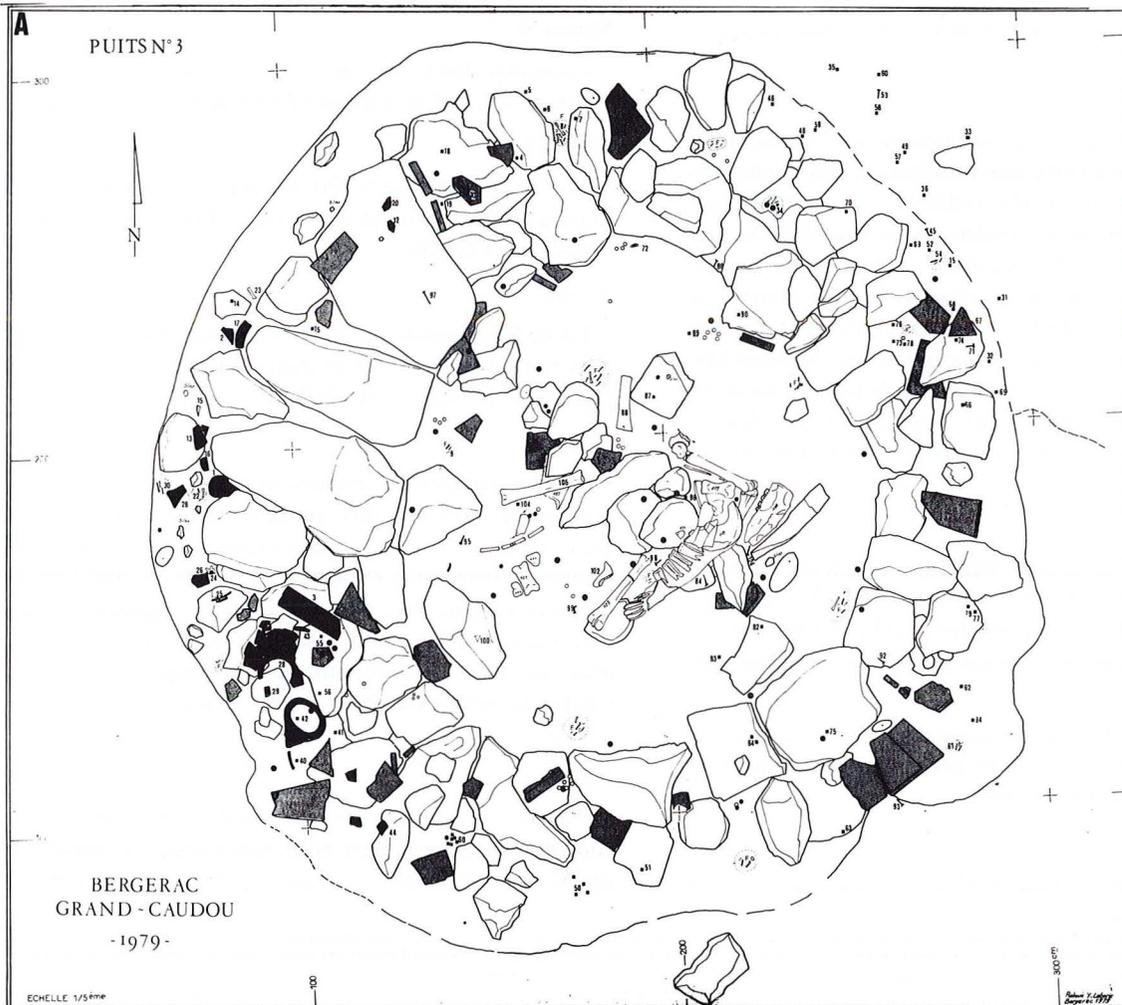




Fig. 18. — Plan du niveau C - Puits 3/79. Exemple de niveau à faune, ici dépôt d'ossements de bovidés.

Niveau C (fig. 18)

Ce niveau était constitué essentiellement d'ossements de bovidés. Certains d'entre eux présentaient des connexions anatomiques¹². Seule l'étude zoologique permettra à l'aide des relevés de comprendre la nature de cet ensemble. Au centre, une sorte de cuvette pratiquée dans la masse osseuse contenait de très nombreux ossements de petite faune. Une coupelle à lèvres pendantes était placée au cœur de cette cuvette cendreuse. Quelques autres tessons de céramique accompagnaient ce vase. Un fragment de panse d'amphore présent à ce niveau est jointif à un col trouvé dans le niveau A. Cela indique une relation de remplissage entre les niveaux A, B et C.

Niveau D

La nature du remplissage changeait radicalement à partir de ce niveau. Le comblement avait été réalisé à l'aide de gravats provenant d'une construction, vraisemblablement de l'édicule n° 5. Ils étaient répartis sur la hauteur du puits de façon sélective.

Tout d'abord, on rencontrait une couche de mortier de chaux pulvérulent qui obturait parfaitement et totalement l'ensemble de la surface du puits.

Niveau E

Couche de cailloutis, éclats de pierres calcaires résultant de

la taille de moellons et quelques fragments d'enduits peints polychromes.

Niveau F

Couche de pierres calcaires fragmentées en éléments d'une demi-livre à un kilogramme.

Niveau F-1

Couche de terre végétale brune ; à la surface de cette nappe terreuse on avait exposé les restes d'une grande cruche en terre grise. Le vase avait été cassé à l'extérieur du puits car tous les tessons n'étaient pas présents, mais elle est reconstituable à 90 %. Les tessons répartis en tas indépendants, par famille morphologique, fonds, flancs, cols, poignées, indiquaient l'aspect volontaire et réfléchi de ce dépôt. Il y avait aussi les restes d'une assiette en terre sigillée.

Niveau G

Cette couche était constituée de tuiles à rebords généralement placées horizontalement.

Niveau H

Important bouchon constitué de gros blocs informes mélangés à du sable vraisemblablement originaire du site.

Niveau I

Couche de galets de rivière mélangés à des fragments de tuiles à rebords et de mollasse verte. Présence de clous en surface de la couche.

Niveau J

Lit de blocs appareillés de forme rectangulaire du type de ceux retrouvés en parement dans l'édicule n° 5. Chape de protection du niveau à dépôt K.

Niveau K

Masse sablonneuse contenant des restes de plusieurs cruches brisées hors du puits, restes de faune et de végétaux. Dans le bas de cette couche on rencontrait des fragments de briques de suspensura et de pilettes. Un de ces fragments de briques circulaire était jointif à un autre fragment retrouvé dans l'édicule 5-79. Enfin, succédant aux briques, venait un amas de blocs calcaires informes mélangés à du limon. Chape de protection de la cuvette terminale contenant les couches.

Niveau L

Cuvette creusée dans le socle mollassique contenant le fond d'une cruche en terre grise, noyée dans une masse cendreuse et charbonneuse quasiment pure. Quelques restes de

12. L'inventaire et l'étude de la faune est actuellement en cours. Elle est menée par Pierre CAILLAT. — Inst. du Quaternaire. — Bordeaux. — De nombreuses espèces accompagnaient les restes de bovidés, dans le bas de la couche (C 1). — Voir tableau comparatif des remplissages des puits 3 et 4 de Grand-Caudou. — Parmi les ossements de bovidés, nombreux étaient ceux qui portaient des traces de décarnisation ou qui avaient été brisés, témoignant en cela d'une consommation partielle des animaux déposés dans ce puits. — A Libourne, B. DUCASSE remarque la présence d'ossements de bovidés brisés dans le niveau E. RHAL, t. XLI, p. 126.

micro-faune, de végétaux, de mollusques ainsi que des élytres de scarabées se trouvaient inclus dans cette masse cendreuse.

Puits 4-79 (fig. 19)

Fosse externe au puits

Directement en dessous du sol de circulation antique, une grande fosse de 3,50 m sur 2,50 m sur 0,40 m de profondeur recouvrait la couronne de pierres sèches du puits. Elle était orientée est-ouest. Cette fosse fut détruite avant la fouille. Quelques tessons furent recueillis par une personne au moment de sa destruction. Dans les parties restantes, on constatait la présence d'un très grand nombre de tessons appartenant presque tous à des vases différents. La terre de remplissage était fine et fortement chargée en cendre. Plusieurs milliers de tessons devaient être contenus dans ce remplissage. Il est difficile d'établir s'il y a lieu une relation directe entre cette fosse et le puits.

Stratigraphie du remplissage du puits 4-79

Niveau A

La couche A est divisible en deux niveaux :

Niveau A-1 : couverture de grosses pierres calcaires irrégulièrement disposées mais bien tassées et calées. Quelques grands fragments de tuiles et d'imbrices étaient inclus à la masse pierreuse. Plusieurs clous parsemaient la surface de cette chape.

Niveau A-2 : couche de tuiles peu fragmentées, disposées de façon horizontale sur 0,30 m d'épaisseur, accompagnées d'un grand nombre de clous et de quelques déchets de laitier de fonte. Succédant au dépôt de tuiles, un litage de galets de rivière de taille moyenne tapissait régulièrement toute la surface du puits.

Niveau B

Couche épaisse de 0,20 m constituée d'un dépôt de limon ocre contenant un lot de céramique et de faune regroupées contre la paroi sud. Les céramiques avaient été brisées hors du puits et les restes étaient très incomplets. La faune était essentiellement constituée par des chevilles osseuses de bovins. Le fond de la formation contenait quelques galets éclatés et des clous en fer.

13. La protection des derniers niveaux du comblement par une couche de terre stérile semble assez répandue dans les puits aquitains. — G. FOUET, *Gallia*, t. XVI, p. 119. Un puits fouillé en 1957 « offrit au-dessus du dépôt cinéraire la même chape de marne dure paraissant vierge ». — Note 17, p. 119. La même chape de marne, paraissant vierge, devait se retrouver par deux autres fois, car le dépôt se répartissait en trois étages (même disposition dans de nombreux autres puits principalement gallo-romains dont celui de Montmaurin). — Dans le Libournais, le puits fouillé par B. DUCASSE présente également une couche de terre stérile (argilo-calcaire) au-dessus des dépôts terminaux. Niveau H. — RHAL, t. XLI, p. 124. — Même disposition dans le puits du Vieux Château fouillé par M. BAUDOUIN, Actes du Congrès préhistorique de France, Angoulême, 1912, SPF, Paris, 1913, p. 758.

14. Une chape de branchage est souvent présente au-dessus des niveaux terminaux. G. FOUET, *Gallia*, t. XVI, p. 165 « L'amas funèbre devait être protégé par une sorte de petite charpente de bâtons ou de branches recouverte d'un dôme pierreux. — Note 18, p. 165. Dôme de branchage de châtaignier et de gros éclats de bois taillés à la hache : GOZZADINI - Di un'antica necropoli à Marzabotto nel Bolognese, Bologne, 1865.

15. Au cours de l'analyse pollinique de l'échantillon E 2, il devait être rencontré des œufs d'ascaris, indiquant la présence de matière fécale. Il est très probable qu'elle provienne du porcelet déposé dans ce niveau. Cela tend à indiquer que l'animal a été placé dans le puits sans être aucunement dépecé ni vidé. Cela confirme

Niveau C

A partir de la cote moins 215, moins 220, la nature de la terre de remplissage changeait radicalement sur plus d'un mètre d'épaisseur. Une terre sablonneuse, très fine, chargée en cendre, en tessons de céramique érodés de petite dimension, et quelques déchets de faune faisaient place au limon ocre de la couche précédente. Des lits de tuiles disposées sur de fines couches de sable fluviale alternaient avec des couches plus épaisses de terre cendreuse, divisant ainsi le niveau C en sept sous-niveaux distincts (C 1 à C 7).

Niveau D

La surface de ce niveau à moins 330 était constituée par de la marne broyée et compactée. Elle obturait toute la surface du puits. La couche de marne épousait le relief du dépôt suivant et faisait office de bouchon de scellement. Un soin particulier semble avoir été apporté à la réalisation de cette couverture marneuse très résistante¹³.

Niveau E-1

Ce niveau était constitué, en surface, par une chape de tuiles fragmentées posées horizontalement au-dessus d'une deuxième chape de grosses pierres calcaires informes, qui elles-mêmes reposaient sur quelques tuiles. Des amas de matières organiques d'origine végétale, roseaux et joncs ainsi que des lentilles de charbon de bois venaient s'insérer entre les diverses chapes de matériaux lourds¹⁴. L'ensemble était inclus dans un limon sablonneux qui obstruait la totalité du fond du puits.

Niveau E-2

Poursuite du comblement à l'aide de formation limoneuse qui prenait une couleur sombre due à une présence très abondante de matières organiques et de cendre. La base du niveau était formée par un plancher de bois qui reposait sur un cadre constitué par quatre madriers engagés sous la chemise de pierres sèches du corps du puits. Le plancher, le cadre étaient en chêne.

L'ensemble des éléments composant le dépôt avait été soigneusement organisé :

1. Contre la paroi sud un jeune porcelet avait été déposé au sein de grands fragments de céramique provenant d'une jatte¹⁵.

2. Dans le centre du puits, des ossements de bovidés avaient été regroupés autour des restes d'une cruche en céramique grise à anses torsadées, d'une demi-assiette tripode et d'un dépôt de fruits (cerise ou merise, pêche)¹⁶.

3. Contre la paroi nord, les restes de deux autres cruches avaient été soigneusement positionnés sur eux-mêmes, formant deux amas de tessons distincts l'un de l'autre. L'une d'elles, dont la partie inférieure avait subsisté à la fragmentation, reposait sur le fond verticalement placé sur le plancher, et contenait les fragments brisés de la partie supérieure à l'exception de quelques-uns, ce qui indique qu'elle fut brisée hors du puits.

Niveau E-3

Sur et sous le plancher, toujours en milieu sablonneux, parmi de grosses lentilles de matières organiques d'origine végétale (non identifiable)¹⁷ la pointe d'une ramure de cerf, plusieurs chevilles osseuses de bovidés, une boucle de sangle de harnachement de cheval, en fer, un disque de bois ainsi qu'un bouchon en même matière, reposaient à la surface d'un monticule de pierres calcaires. Le fond d'une cruche avait été déposé au centre de l'amas pierreux.

Niveau F

Sous le monticule pierreux, on découvrait une cuvette dans le socle mollassique similaire au puits n° 3-79. La cuvette contenait les restes d'un foyer, cendre grise très fine et charbon de bois. Inclus à cette masse cendreuse et charbonneuse, très uniforme, un autre fond de cruche était placé tout à fait au fond de la cuvette. Aucun élément osseux ne fut retrouvé dans ces cendres.

REMARQUES

S'il est possible d'établir une classification relative, par famille, des diverses excavations comblées, rencontrées à Grand-Caudou, déterminer leur densité exacte demeure pour l'instant très complexe.

Naturellement, après avoir fouillé des structures similaires, on est très largement tenté de conclure, une fois encore, à la découverte de fosses funéraires ou à offrandes, suivant la vision que l'on peut avoir des rites gallo-romains. Mais en fait, quels éléments d'information ou quelle argumentation permettent de tirer de telles conclusions ?

l'observation, effectuée au moment de la fouille, de la parfaite connexion anatomique de tous les os de ce jeune animal. — M.-F. DIOT. Aquitania n° 4, 1986, article suivant.

16. Autre constante dans le comblement de puits gallo-romains. Association quasi-permanente de dépôts de fruits aux dépôts de vases et de faune qui surimpose les niveaux contenant les résidus crématatoires. — G. FOUET. *Gallia*, t. XVI, p. 179. — Lorsque les conditions favorables permirent leur conservation et trouvaille des fruits apparaissent aussi bien dans des tombes à inhumation que dans des puits funéraires à incinérations. S'ils peuvent dans un même dépôt caractériser une saison, l'on trouve aussi des mélanges apparemment hétérogènes (cerises et pêches par exemple) qui s'expliquent par des conservations, par immersion dans des liquides sirupeux ou par séchage au four à 30° (cerises couramment conservées de nos jours ainsi dans les Balkans : renseignements du Dr EVREINOFF).

17. L'analyse pollinique de l'échantillon E 2, prélevé au-dessus du plancher de bois, met en évidence une accumulations de végétaux dans cette partie du puits, dont la plupart peuvent avoir servi à l'alimentation humaine. Voir énumération. — M.-F. DIOT. Aquitania n° 4, 1986, article suivant.

Pour reprendre le sens donné à la réflexion majeure du colloque de Bergerac, peut-on dans un premier temps, avant d'aborder la signification religieuse éventuelle de ces fosses et puits, apporter la preuve qu'il ne s'agit point de dépotoirs domestiques. Pris individuellement, aucun des remplissages de fosses ou de puits ne contient assez d'informations spécifiques pour apporter totalement la preuve qu'il ne peut, en aucun cas, s'agir d'un dépotoir.

La répartition sélective, sur un plan horizontal ou vertical, d'éléments mobiliers, céramiques, faune, etc., peut se produire facilement dans n'importe quel dépotoir. La couverture, à un moment donné du remplissage, par un lit de galet ou une couche terreuse stérile est une pratique fréquente, au cours des périodes d'utilisation d'un dépotoir, afin d'éviter que les animaux accèdent aux déchets ou bien pour diminuer les odeurs nauséabondes qui peuvent se dégager de la fosse. Cela crée une succession de dépôts bien individualisés. Le comblement, en un seul temps, de la totalité de l'excavation peut également se produire. La fragmentation des objets, à l'extérieur ou à l'intérieur de l'excavation, n'apporte également pas d'informations précises, ainsi que la présence d'objets entiers apparemment en bon état. Un objet peut être jeté pour cause de défaut uniquement perceptible à l'emploi : exemple un vase en terre de bonne facture mal entretenu devient rapidement impropre à l'utilisation, ou bien un vase neuf peut s'avérer poreux. De même, la faune lorsqu'elle est présente sous forme d'animal déposé complet (en connexion) ne constitue pas un élément de preuve suffisant. La viande a pu tourner ou l'on a découvert, après abattage et préparation, que l'animal était malade et non consommable. Enfin, des résidus de foyer, les gravats de construction, les objets divers se retrouvent presque continuellement en plus ou moins grande abondance, dans tous les dépotoirs domestiques. La liste des points de similitude existants ou pouvant être envisagés entre le remplissage d'une fosse de Grand-Caudou et celui d'un simple dépotoir à ordures pourrait être poursuivie.

Cela ne permet toutefois pas de conclure, car on ne peut se contenter d'une vision limitée s'arrêtant à l'observation individuelle de chaque fosse.

Chaque fosse doit être considérée par rapport à l'ensemble constitué par les autres excavations présentes sur le même site. L'observation de l'ensemble des structures fait ressortir plusieurs points qui écartent alors l'hypothèse de fosses-dépotoirs.

1. Des fosses-dépotoirs sont en principe très liées à un contexte domestique, ce qui n'est pas le cas à Grand-Caudou. Les édifices rencontrés sur le site ne semblent pas avoir eu des fonctions d'habitat.

2. La concordance constante de la morphologie des excavations avec celle d'un type de remplissage, ainsi que la similitude de la disposition et la nature du mobilier contenu, d'une fosse à une autre, et cela dans chaque famille d'excavation, dénote une démarche très réfléchie. Un groupe de

dépotoirs pourrait éventuellement présenter des séries communes de matériels, mais le positionnement des objets au sein du remplissage n'a que peu de chances de se présenter de la même façon d'un dépotoir à un autre.

3. Un caractère commun unit l'ensemble des structures : c'est l'enfouissement méthodique des restes d'un foyer — cendres, charbon, éléments de foyer.

En résumé on peut raisonnablement établir que l'ensemble des fosses de Grand-Caudou résulte d'une action méthodi-

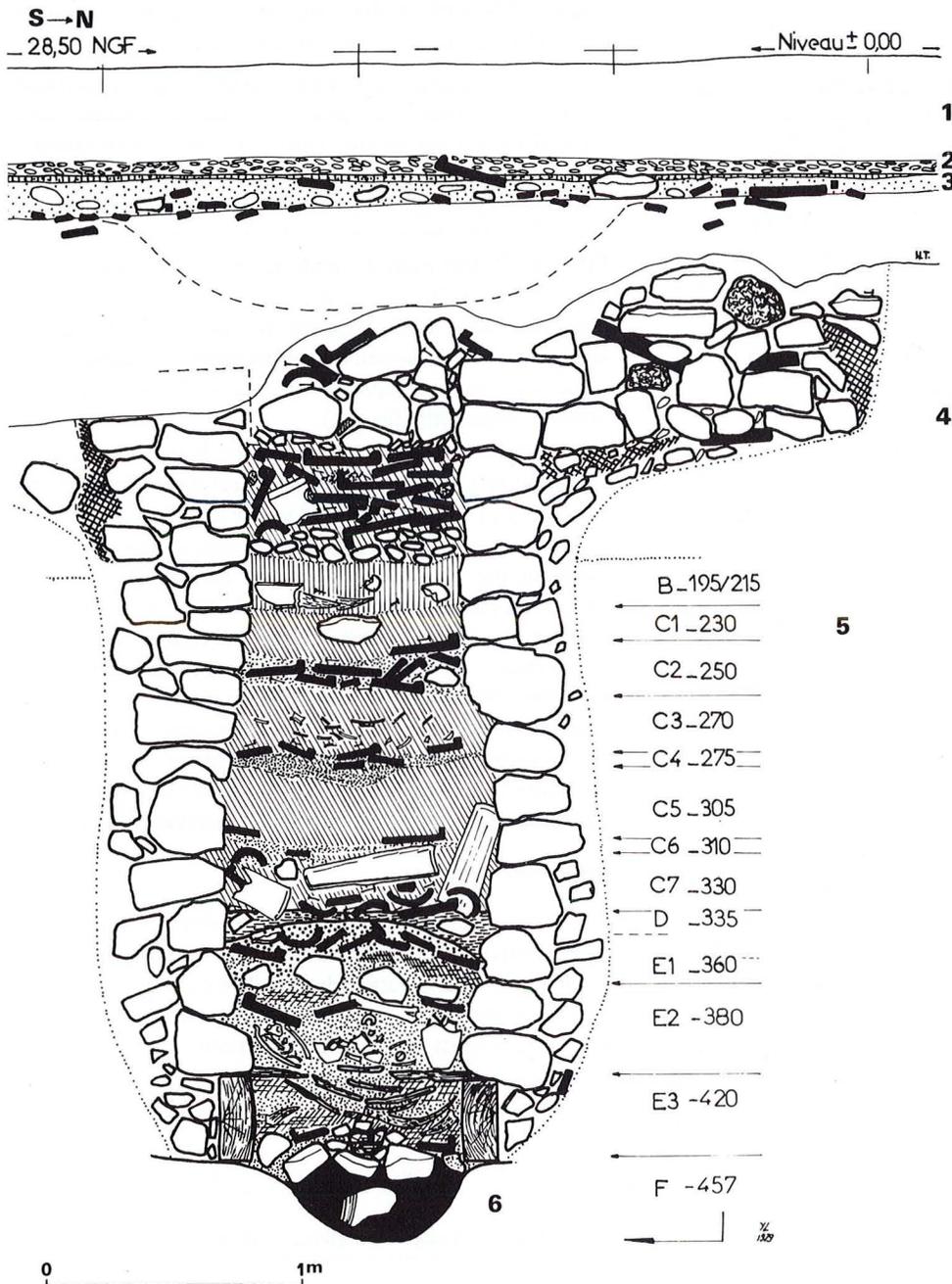


Fig. 19. — Vue en coupe du remplissage du puits 4/79. 1. Terre humifère; 2. Niveau d'inondation; 3. Niveau de circulation gallo-romain; 4-5. Grave, limon; 6. Molasse ludienne. Niveau de comblement A à F.

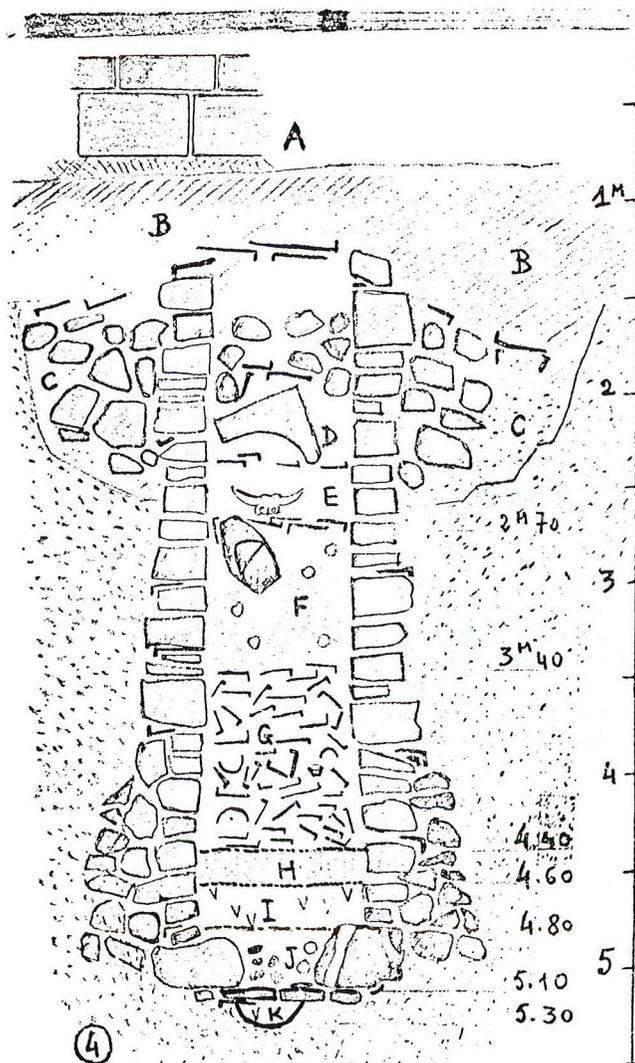


Fig. 20. — Coupe d'un puits découvert à Libourne présentant une grande similitude avec ceux du Grand-Caudou. Extrait de l'article de B. Ducasse, Rhac, t. XLI.

que visant à enfouir des cendres accompagnées d'un certain type d'objets usuels, et cela selon des modes déterminés. Dans la plupart des cas, l'absence d'éléments osseux rubéfiés identifiables laisse dans l'impossibilité de déterminer la nature exacte — animale ou humaine — des crémations dont les restes furent enfouis.

En ce qui concerne les puits les mêmes remarques peuvent être faites que pour les fosses. L'observation d'un seul puits

18. D. BARRAUD. Observations sur le comblement d'un puits d'époque moderne place de la Victoire à Bordeaux. Bull. de l'A.A.A.

19. B. DUCASSE. Rhac, t. XLI, p. 140.

20. Abbé F. BAUDRY et L. BALLEREAU. Puits funéraires gallo-romains du Bernard en Vendée, La Roche-sur-Yon, 1873, p. 40. — M. BAUDOUIN. Découverte et fouille d'un premier puits funéraire. Nécropole gallo-romaine du Vieux Château, Saint-Martin-de-Brem. — Vendée. — Actes du Congrès préhistoriques de France, SPF, Paris, 1913.

21. G. FOUET. Gallia, t. XVI, p. 122. Au sujet du comblement d'un puits de Vieille-Toulouse. « L'examen de remplissage révèle un comblement homogène et progressif : une fois le premier mobilier déposé dans le puits funéraire, on s'est contenté d'amonceler par-dessus, avec de moins en moins de soin, le reste des matériaux dont on disposait. »

ne permettrait que difficilement d'écarter l'hypothèse d'un comblement dépotoir. Une récente découverte à Bordeaux indique tout le risque d'une observation isolée¹⁸.

A Grand-Caudou, le premier argument contraire à l'hypothèse de puits à eau utilisés ultérieurement en dépotoir est leur nombre important sur une surface assez restreinte et en un lieu riche en sources.

D'autre part, pour les puits 3 et 4, le creusement du conduit s'arrête juste au niveau superficiel de la nappe qui coule sur le socle mollassique. Aucun stockage d'eau ne peut, de cette matière, s'être effectué dans ces puits.

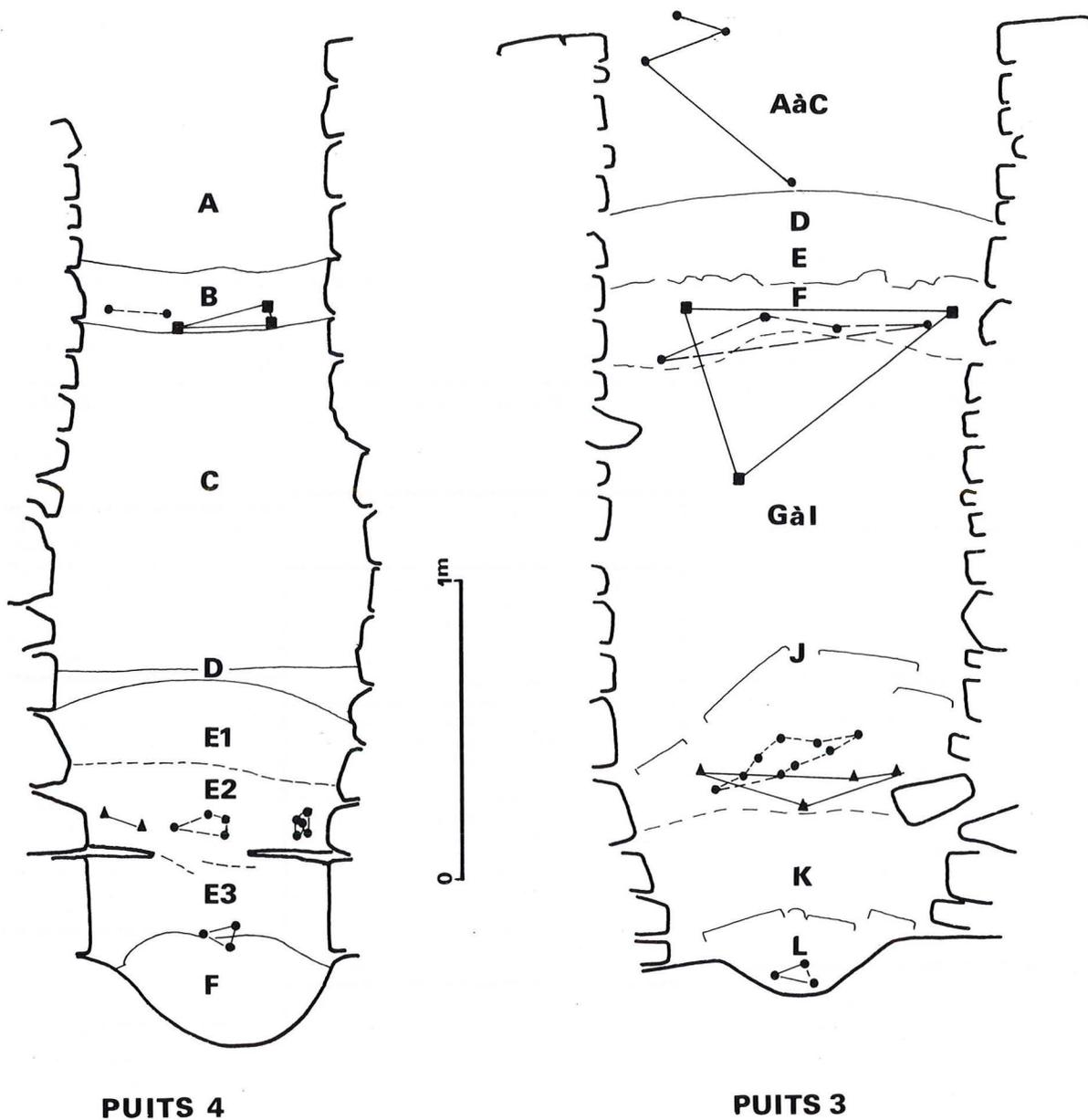
Ensuite à l'exception du puits 2 dont la signification reste difficile à déterminer, les puits 3 et 4 ont un caractère commun. Il s'agit d'une cupule creusée dans leur partie terminale à la surface de la mollasse. Ils ont cet aménagement en commun avec le puits gallo-romain découvert dans la même vallée de la Dordogne, en aval de Bergerac (fig. 19), à Libourne¹⁹. Ces puits à cupule se retrouvent aussi en Vendée²⁰ et dans différentes autres régions de France. Le puits libournais offre d'autres points de similitude avec ceux de Grand-Caudou au niveau du comblement — organisation et nature des couches, répartition et nature du mobilier. (Voir tableau comparatif, fig. 22.)

De même façon que dans les fosses, le but apparemment recherché en priorité est l'enfouissement de résidus de crémation qui sont soigneusement placés dans la cupule terminale au fond du puits. Au-dessus de cette cupule recouverte généralement par un blocage de pierre ou par des dalles, on observe particulièrement bien dans le puits 4, l'installation de tout un dépôt composé d'éléments divers, faune, objets domestiques, flore (PIV) dont l'aménagement a nécessité la descente d'un homme dans le fond du puits. On est très loin d'un comblement de dépotoir par déversement depuis le haut de l'orifice²¹. Ensuite, au-dessus, viennent des niveaux de scellement, au sein ou au-dessus desquels sont, parfois, constitués d'autres niveaux de dépôt organisé (fig. 21).

EN CONCLUSION

L'analyse comparative de la morphologie des différentes excavations, de l'organisation de leur remplissage, de la répartition et de la nature du mobilier qu'elles contiennent, met en évidence que ces puits et fosses résultent d'agissements répondant à des préoccupations autres que celles d'enfouir des éléments devenus inutilisés.

Fig. 21. — Analyse graphique du comblement du puits III et IV de Grand-Caudou. Les liaisons des céramiques fragmentées indiquent des dépôts sélectifs et indépendants. On observe également une organisation, dans les deux cas, du comblement en cinq phases. Cette organisation est commune avec celle du puits libournais (voir fig. 20. Parfois le dépôt placé au-dessus de la cuvette terminale s'organise sur trois niveaux (exemple p. IV). Voir note 13.



En excluant l'hypothèse dépotoir, on aboutit naturellement à envisager l'identité culturelle pour cet ensemble d'excavations comblées. En considérant que ces structures résultent de pratiques religieuses un autre problème se pose. S'agit-il de sépultures ou de fosses à offrande ? Faute de découvrir dans les cendres déposées au sein des puits et des fosses des restes osseux rubéfiés identifiables, il demeure excessivement hasardeux d'attribuer de façon affirmative un caractère funéraire à ces structures. Ce caractère est généra-

lement attribué en considérant que l'incinération étant dominante pendant la période antique, ces puits ou ces fosses sont des sépultures car elles contiennent des cendres²². A l'avenir, nous pensons que, seule une étude comparative d'ensemble de ces fameux puits et fosses, si souvent observés en France par des archéologues depuis plus d'un siècle, apportera peut-être des éléments d'information qui permettront, enfin, de cerner leur nature exacte et d'apporter la démonstration définitive qu'il ne s'agit pas de poubelles.

22. G. FOUET. *Gallia*, t. XVI, p. 19. — Note 16. Au sujet de la dénomination de ces structures « il semble que la paternité de l'expression revienne à l'abbé F. BAUDRY qui fit connaître dès 1859 l'existence de puits funéraires gallo-romains dans sa paroisse du Bernard en Vendée. L'appellation sera consacrée par J. QUICHERAT dans le monde savant du Second Empire ».

Fig. 22. — Tableau comparatif et de la nature du remplissage de trois puits de la vallée de la Dordogne. Dans ces trois puits (P. III - P. IV Grand-Caudou, Bergerac, et puits de Libourne) on retrouve à quelques détails près, cinq phases identiques dans la constitution du comblement.

PUITS - Libourne		PIV - BERGERAC		PIII - Bergerac		
NIVEAU D	Chape de pierre obstruant le puits. Fragments de meule. Céramiques brisées, escargots, huîtres.	NIVEAU A1	Couverture de blocs calcaires.	NIVEAU A	Fosse externe au corps du puits. Vaisselle brisée. Equidés.	1
		NIVEAU A2	Lit de tegulae.			
NIVEAU E	Lit de tegulae. "Niveau à offrandes" - Dépôt. Vase brisé sur place. Les tessons étaient groupés en trois ensembles : fond, flanc, col. Dépôt d'ossements de plusieurs bovidés. Lit de tegulae - Blocs calcaires.	NIVEAU B	Dépôt de céramiques brisées et de faune. Bovidés, équidés.	NIVEAU B	Lit de blocs calcaires Fragments de meule	2
		NIVEAU C1 à NIVEAU C7	Changement de la nature du remplissage : terre sablonneuse. Lit de tegulae et de sable.	NIVEAU C	Dépôt de restes de plusieurs bovidés.	
		NIVEAU D	Chape de protection constituée par une couche de marne stérile et compactée.	NIVEAU C1	Restes de différents animaux : chéloniens, gallinacés, gallinacés phasianidés, léporidés, caprinés, ovidés, canidés.	
NIVEAU F	La composition de ce niveau diffèrait de celle des précédents : terre sableuse, peu de céramique. Ossements de canidés.	NIVEAU E1	Chape de végétaux, de blocs calcaires et de lentilles charbonneuses.	NIVEAU D NIVEAU E NIVEAU F	Changement de la nature du remplissage. Gravats provenant d'une construction.	3
NIVEAU G	Bouchon de tegulae.	NIVEAU E2	Dépôt organisé : vases brisés, ossements de bovidés, de suidés (un individu très jeune en connexion). Plancher en bois.	NIVEAU F1	Couche de terre végétale. Cruche brisée dont les tessons furent répartis par paquets : fond, flanc, col, poignée.	
NIVEAU H	Couche de terre argilo-calcaire stérile.	NIVEAU E3	Dépôt de matière végétale : légumes, fruits. Ramure de cerf, chevilles osseuses de bœuf, boucle de harnachement de cheval, disque perforé en bois. Chape de protection de la cuvette terminale en blocs calcaires.	NIVEAU G NIVEAU H NIVEAU I NIVEAU J	Lit de tegulae. Bouchon de blocs calcaires. Bouchon de galets de rivière. Chape de pierres appareillées.	
NIVEAU I	Dépôt de vases organisé. Plancher en bois.	NIVEAU F	Cuvette terminale contenant une masse de cendre grise très pure et un fond de cruche.	NIVEAU K	Dépôt de vases brisés, de faune et de flore. Chape de protection de la cuvette terminale.	4
NIVEAU J	Seau. Chape de protection de la cuvette terminale.			NIVEAU L	Cuvette terminale contenant une masse charbonneuse et cendreuse. Fond de cruche - quelques éléments de microfaune et de flore.	